

BULLETTIN

DE L'ACADÉMIE DE NIMES

DE NIMES

Présents, M. le président Comar, M. le
dent, MM. Henri Giroux, Auguste Colv
sonne, Meynard-Auquier, Louis H
Sébastien, abbé Ferry, de Montvallon, Cas
dier, membres résidents, M. Lestard, s
crétaire-per

Le procès-verbal de la dernière séance
est lu **ANNÉE 1881.**

M. le président souhaite la bienvenue à
M. le pasteur Dardier, nouvellement élu
et l'invite à prendre séance.

M. Dardier expose sa proposition de
choix dont il a été l'objet, qu'il s'efforce
de justifier par des travaux qui ont été
principalement pour sujet, l'histoire reli
gieuse de la ville de Nîmes.

L'Académie se propose à procéder au
renouvellement de ses membres résidents, de

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET C^{ie}

12 — rue Pradier — 12

—
1881

— 261 —
TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes

ANNÉE 1881.

—
FAITS ACADÉMIQUES.

	Pages
Election de M. le docteur <i>Puech</i> , président d'année.....	6
Election de M. <i>Pelon</i> , vice-président.....	6
Refus de M. <i>Pelon</i>	26
Election de M. <i>Gaidan</i> à la vice-présidence.	33
M. <i>Borrani</i> , libraire, demande à acquérir une collection complète des mémoires de l'Académie.....	13
Rapport de la Commission de publication pour 1880.....	14
Décès de M. <i>Moriau</i> , membre honoraire...	22
Concours assuré du Comité des échanges internationaux pour l'expédition des volumes des mémoires.....	22
Dépôt des comptes du trésorier, M. <i>Verdier</i> .	26
Justifications pour la candidature de M. <i>Teixeira de Magalhaës</i>	26
Election du même en qualité d'associé correspondant à Coïmbre.....	38
Avis de la création d'une nouvelle revue des travaux académiques des départements..	32
Avis de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.....	33
Désignation des délégués : MM. <i>l'abbé Azais</i> , <i>Dardier</i> , <i>Liotard</i>	33

Observations de M. <i>Aurès</i> sur le projet de déplacement des musées et de la bibliothèque publique.....	34
Nomination d'une Commission pour aviser..	34
Rapport de cette Commission (M. <i>Jules Salles</i> , rapporteur).....	43
Approbation des comptes du trésorier.....	34
Dépôt de documents appartenant à l'Académie, remis par M ^{me} veuve <i>Germer-Durand</i> à M. <i>Aurès</i>	38
Séance publique : mesures préparatoires ; Commission : MM. <i>Robert</i> , <i>Boyer</i> , de <i>Montvaillant</i>	50
Concours, sujet historique : Commission MM. <i>Révoil</i> , l'abbé <i>Ferry</i> , <i>Dardier</i>	50
Sièges vacants, mesures pour y pourvoir..	51, 58
Candidature <i>Dassori</i> , de Gênes.....	56
Décès de M. <i>Emilien Frossard</i> , membre honoraire.....	57
Décès de M. <i>Pascal Jourdan</i> , associé-correspondant.....	57
MM <i>Deloche</i> , <i>Roussellier</i> , <i>Louis Michel</i> , deviennent membres non résidants.....	61
Echanges avec les Sociétés académiques de Belgique.....	64
La Société académique de Guéret sollicite des échanges de publications.....	65
Concours d'archéologie pour 1883.....	65
Séance publique, communication des lectures	66
Concours de poésie pour 1881. Lauréats : MM. <i>Creissels</i> , <i>Mahistre</i> , <i>Guinand</i> . (M. <i>Gaidan</i> , rapporteur).....	67
Séance publique, 28 mai. Compte rendu...	69
Dons de fragments antiques, par divers, à l'Académie, pour le musée archéologique..	61, 69
Don d'un spécimen de lampe antique (poterie), par M. <i>Robert de Lons-le-Saulnier</i> .	73
Candidature de M. <i>Falgairolle</i> , comme membre non résidant.....	78
Election du même en cette qualité.....	97
Election de M. <i>Ch. Sagnier</i> en qualité de membre résidant.....	81
Don d'un ancien sceau de l'Académie, par M. <i>Fajon</i>	83

Le Ministre de l'Instruction publique demande une monographie de l'Académie . . .	97
Le Ministre envoie un programme de questions à traiter pour la prochaine réunion de la Sorbonne	98
Décès de M. <i>Emile Pérès</i> , ancien membre non résidant d'Alais	104
Remboursement par la ville de la valeur des médailles distribuées en séance publique	108
M. <i>Penchinat</i> nommé 1 ^{er} Président à la Cour de Montpellier	108
Réintégration d'un volume des procès-verbaux <i>manuscrit</i> de l'Académie (remis par M. <i>Germer-Durand</i> fils à M. <i>Liotard</i>)	109
Concours divers ouverts par l'Académie de Reims	110
Distribution du journal des savants	113
Décès de M. <i>Ernest Sabatier</i>	128
Dispositions intéressant l'Académie dans le testament du même	128
Commission pour les mesures à adopter dans le but d'honorer les bienfaiteurs de l'Académie, MM. <i>Carcassonne</i> , <i>Révoil</i> , <i>Lenthéric</i>	132
Distribution de volumes des mémoires pour 1880	132
Démissions de MM. <i>Ch. Sagnier</i> , membre résidant; <i>Coulondres</i> , membre non-résidant	133
M. <i>Sagnier</i> passe dans la classe des membres non-résidants	133
M. <i>Bondurand</i> transféré dans la classe des membres résidants	133
M. <i>Penchinat</i> transféré dans la classe des membres non-résidants	133

ARCHÉOLOGIE.

Dons de pierres et fragments antiques, signalés et interprétés, par M. <i>Michel</i>	7
Sur un vase de terre samienne, par le même	24

Sur de nouvelles découvertes archéologiques, par le même.....	81
Interprétation de diverses inscriptions anti- ques locales, par M. <i>Aurès</i>	94
Sur l'inscription du grand portique du Nymphée de Nîmes, par M. <i>Aurès</i>	110
Sur les inscriptions de la Numidie et de la Mauritanie sétifiennes (d'après les tra- vaux de la Société de Constantine), par M. <i>Michel</i>	114
Sur un fragment de marbre avec inscription grecque, trouvé à Saint-Gilles, par M. <i>Michel</i>	134

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

Biographies bagnolaises, 2 ^e volume, par M. <i>Alègre</i>	13
De l'ancienne discipline de l'Eglise réformée de Nîmes, par M. le pasteur <i>Dardier</i>	15
Sur la personne et les travaux de M. <i>Tei- xeira de Magalhaës</i> , par l'abbé <i>Blanc</i>	26
Sur les actes des Synodes de 1670, 1671 et 1681. (Extrait des mémoires de l'Acadé- mie de Pau, par M. <i>Dardier</i>	30
Sur les livres de raison ou de famille, par M. <i>Puech</i>	34
Vie et travaux de Jean Varanda, médecin nimois, par M. le docteur <i>Puech</i>	66
Notice biographique sur le docteur Philippe de Castelnau, par M. <i>Carcassonne</i>	66
Sur une publication de M. <i>Falgairolle</i> , do- cuments relatifs à l'histoire de Vauvert, par M. <i>Puech</i>	74
Notice sur l'historien Jean de Serres, par M. le pasteur <i>Dardier</i>	83
Sur le séjour à Nîmes du pasteur Diodati (de Genève), par M. <i>Dardier</i>	120

LITTÉRATURE.

Appréciation des romans d'Edmond et Jules de Goncourt, par M. <i>Liotard</i>	11
Sur le compte rendu du Concours des Jeux floraux à Toulouse, par M. <i>J. Gaïdan</i> ...	38
Sur une œuvre du troubadour Jaufre Rudel, par M. <i>Ern. Sabatier</i>	51
Fragment d'un poème intitulé : Adelcharie, par M. <i>l'abbé Blanc</i>	79
Hommages poétiques, par M. William Sullivan.....	98
Sur une tragédie allemande (de M. Hamann) relative à Michel Servet, par M. <i>Dardier</i> .	99
De quelques passages obscurs des poésies du capitaine Pavillon de Lasphrise, par M. <i>Ch. Liotard</i>	111
Sur le livre de M. Edouard Fleury : Origines théâtrales de la province de Reims, par M. <i>l'abbé Ferry</i>	129
Baïa. Etude de mœurs romaines, poésie, par M. <i>Eug. Brun</i>	136

BEAUX-ARTS.

Sur un exemplaire unique de — l'œuvre de Rembrandt — par M. Ath. Coquerel, illustré par M ^{me} Brolemann, signalé par M. <i>Ch. Liotard</i>	42
Sur le culte de la musique, les manifestations de l'art dramatique et lyrique et le théâtre dans la ville de Nîmes de 1830 à 1880, par M. <i>Ch. Liotard</i>	58, 62, 129

PHILOSOPHIE ET ECONOMIE POLITIQUE.

Sur le pessimisme et la philosophie de Scho-	
--	--

penhauer, extrait des mémoires de l'Académie de Lille, par M. Bolze..... 23
De l'impôt sur le papier, par M. Marcelin Meynard-Auquier..... 91
Sur la Traduction italienne (de M. Dassori) du livre de Figuiet : *La vie et la mort*, par M. Dumas..... 115
Sur un livre récent de M. Gaston Boissier : *Promenades archéologiques. Rome et Pompéi*, par M. Bolze..... 115

BEAUX-ARTS

Sur un exemplaire unique de — l'œuvre de — l'artiste — par M. A. B. — 115
Sur le musée de — l'œuvre de — l'artiste — par M. A. B. — 115
Sur le musée de — l'œuvre de — l'artiste — par M. A. B. — 115

PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE
POLITIQUE

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 8 janvier 1881.

Présents: M. le président Gouazé, *président*; MM. Brun, Ginoux, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Albin Michel, Sabatier, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants*; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le pasteur Dardier, nouvellement élu, et l'invite à prendre séance.

M. Dardier exprime sa gratitude pour le choix dont il a été l'objet, qu'il s'efforcera de justifier par des travaux qui auront principalement pour sujet: *l'histoire religieuse de la ville de Nimes*.

L'Académie est appelée à procéder au renouvellement des membres annuels de son bureau, dont le mandat expirait avec l'année 1880.

Le scrutin ouvert à cet effet désigne

pour la présidence : M. le docteur Puech, vice-président actuel ; pour la vice présidence, M. Pelon.

En l'absence de M. Puech, M. Gouazé conserve la présidence pour la présente séance, et remercie ses confrères, pour lui avoir facilité l'accomplissement de sa tâche pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie dans le cours de la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, 4^e livraison, t. VI, 1880.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1880.

Annales de la Société académique d'architecture de Lyon, t. VI, 1877-80.

Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen, 1^e section, 1880.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, n^o 8, 1880.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2^e série, t. IX, 1879-80,

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, t. XXXIV, 1880.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, t. I, 2^e livraison.

Atti della Accademia dei Lincei, t. V, décembre 1880.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2^e et 3^e trimestres de 1880.

Journal du magnétisme.

Revue Savoisiennne, n° du 30 novembre 1880.

Une douzaine de physiologies, par Louis de Combettes-Labourélie, associé-correspondant de l'Académie.

L'Académie a reçu également treize pièces destinées au concours de poésie de 1881, ce qui en porte le nombre à ce jour à 25.

M. le secrétaire distribue aux membres présents le bulletin indiquant les jours de séance pour l'année 1881, lequel sera transmis aux autres membres-résidants et à quelques habitués du dehors.

M. Albin MICHEL fait part à l'Académie des dons récents offerts par divers au musée-archéologique de la ville.

« Continuant à vous tenir au courant de toutes les découvertes archéologiques faites dans notre ville, je viens vous signaler quelques objets qui ont déjà pris place dans les galeries de notre palais des beaux-arts.

» En faisant des constructions dans sa propriété sise à Nîmes, rue Sainte-Perpétue, à côté de l'orphelinat catholique, M. Bancel, cafetier, a trouvé deux inscriptions dont il s'est empressé de faire hommage à la ville.

» Les pierres qui portent ces inscriptions sont d'une très-grande simplicité, et consacrent le souvenir de fils envers leur père, elles sont ainsi conçues :

L. PVBLI-F.

(aux Dieux Manes) de Lucius Publius,
ses fils.

hauteur 0.37, largeur 0.43.

» Cette inscription n'est évidemment pas

finie, car on voit très-bien que l'ouvrier graveur avait ménagé un espace très-large dans le cadre tracé sur la pierre afin de compléter la dédicace de ce monument.

SECUNDVS
COMBARILLI·F.

Secundus, fils de
Combarillus:
haut. 0.37, larg. 0.36.

» Cette inscription est dans les mêmes conditions que la précédente.

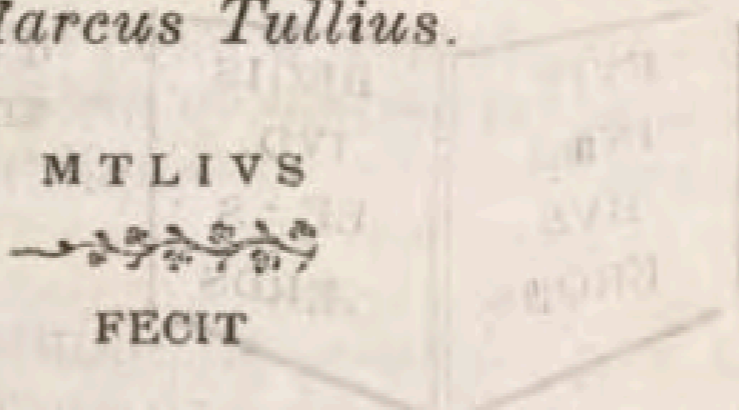
» Dans le courant de cette semaine, M. Mazoyer, maçon à Nîmes, a fait don d'une statuette en très-beau marbre blanc, représentant Hercule enfant, serrant dans ses bras et étouffant un des serpents que Junon, jalouse de sa mère Alcmène, avait envoyés contre lui pour le dévorer.

» M. Mazoyer nous a dit avoir trouvé cette statue, il y a douze ou quinze ans, en creusant une fosse dans une maison au Cours-Neuf, et l'avoir alors exposée dans le jardin de la maison Walsin Esterhazy, rue d'Avignon. Lorsqu'il en a fait don au musée, toute la partie supérieure du corps manquait, et c'était grand dommage, car les parties conservées sont très-bien traitées et dénotent l'œuvre d'un artiste de talent. Or, aujourd'hui même, en vérifiant dans le magasin du musée d'archéologie quelques fragments épars, j'ai retrouvé précisément toute la partie supérieure de notre statue ; et, ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce fragment provient des collections de la Maison-Carrée où il devait avoir été catalogué depuis bien longtemps, car le n° d'ordre qu'il porte sur son front ne figure plus sur aucun des registres anciens.

Quoi qu'il en soit, la statuette est aujourd'hui

d'hui complète et forme un ensemble très-satisfaisant. On remarque sur le marbre comme une couche de vernis que le contact de l'eau a fait disparaître en partie. Je demande pour M. Mazoyer le jeton d'argent que l'Académie offre au nom de la ville aux donateurs.

En creusant les fondations d'une muraille derrière le temple de Diane, les ouvriers municipaux ont trouvé le fond d'une coupe en poterie samienne portant la marque du potier *Marcus Tullius*.

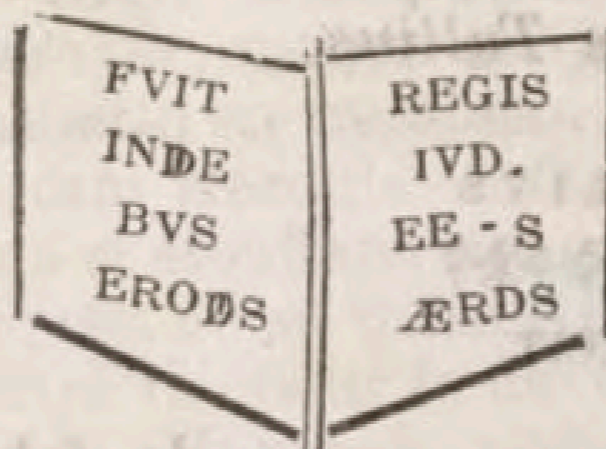


Parmi les diverses marques de fabrique déposées dans les vitrines de notre musée, nous n'avions pas encore de spécimen d'un ouvrage tourné par M. Tullius. On en connaît qui sont sortis de son usine, mais exécutés par des ouvriers. Dans le spécimen actuel, la qualité et la finesse de la terre dénotent un objet de choix, et selon toutes probabilités, cette coupe devait être ornée de dessins en relief. Le débris avait été utilisé et converti en une espèce de petit godet.

Nos collections épigraphiques viennent encore de s'enrichir de quelques morceaux connus de vous par la description qui en avait été faite par le regretté M. Germer-Durand père, et que je vais par conséquent me contenter de vous signaler brièvement.

M. Silhol, représentant de commerce, a donné quatre objets, savoir :

1° Une inscription chrétienne provenant de l'église Saint-Laurent, détruite au xvi^e siècle, et située dans le quartier de la Fontaine. Cette pierre, connue de Rulman et de Guiran, représente un livre ouvert sur chacune des marges duquel on voit les pieds de devant d'un bœuf avec cette inscription :



Il y eut au temps d'Hérode, roi de Judée, un prêtre.....

» Ce texte est emprunté au verset 5 du chapitre 1^{er} de l'Évangile saint-Luc. On sait du reste que, dans la symbolique chrétienne, le bœuf est la caractéristique de saint-Luc.

2° L'épithaphe du sévir augustal Sextus Elius Straton.

IIII VIR-AVG
SEX-ÆLIO
STRATONI
ABESCANTVS
LIB.

Au sévir Augustal Sextus Ælius Straton, son affranchi Sextus Ælius Abescantus a élevé ce tombeau.

» M. Germer-Durand père nous a donné, en 1875, la traduction du cognomen Abescantus. « Ce surnom servile, dit-il, était assez commun, parce que la superstition des parents aimait à le donner à leurs enfants,

» croyant ainsi les mettre à l'abri du *mau-*
» *vais sort*, du *mauvais œil*, de la *jettatura*.
» Il est emprunté, comme presque tous les
» noms d'esclaves à la langue grecque,
» *αβασκαντος* qui signifie *inensorcelable*, si
» le mot était français ».

3° Une tête d'homme en pierre calcaire
malheureusement très-abîmée.

4° Un petit autel votif à Jupiter avec la
roue caractéristique à huit rayons.

» Je réclame aussi pour M. Silhol un jeton
d'argent qui sera donné, comme le précé-
dent, en séance publique ».

M. LIOTARD termine la séance par la
lecture d'une appréciation des œuvres des
frères Edmond et Jules de Goncourt, pu-
bliées sous forme de romans; et présentant
une rapide analyse des plus remarquables,
il en fait ressortir la portée sérieuse et pro-
fonde, en même temps qu'il y relève quel-
ques excentricités regrettables dans un
style trop systématiquement novateur.

= 4 =

Séance du 22 janvier 1880.

Présents : MM. Puech, *président* ; Brun, Verdier, Bolze, Albin Michel, Sabatier, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Atti della Accademia dei Lincei, décembre 1880 et janvier 1881.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. IV, 1878-79.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXI, novembre 1880.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, 4^e année, 1877-79.

Bulletin de la Société de Borda à Dax, 4^e trimestre de 1880.

Les Voix de la Patrie, 3^e année, n^o 48.

Revue des langues Romanes, 3^e série, t. IV, fascicule n^o 5.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, 8^e année, août et septembre 1880.

Bulletin de la Société Académique de Brest, 2^e série, t. VI, 1880.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, 2^e série, t. I^{er}, 3^e partie, 1879.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, n^o 8, 9, 10, an. 1880.

M. LÉON ALÈGRE fait hommage de son second volume des *biographies bagnolaises*, qui termine cet intéressant ouvrage de notre confrère non résidant.

L'Académie reçoit également à titre d'hommage: Le *capitaine de la Fayolle*, roman publié par M. Adolphe Pieyre.

M. le secrétaire donne lecture de l'état statistique indiquant, comme d'ordinaire, le nombre de séances, auxquelles chacun des membres de l'Académie a assisté dans le cours de l'année écoulée.

Une lettre de M. Léonce Curnier, membre non résidant, sollicite l'envoi à Paris des derniers volumes de nos mémoires, qu'il n'a pas reçus; il sera donné satisfaction à son désir.

M. Borrani libraire de Paris demande dans l'intérêt d'un de ses clients, si l'on pourrait lui procurer une collection *complète* des mémoires et des procès-verbaux de l'Académie.

Examen fait de l'état de nos publications on pourra lui répondre que, vu l'épuisement de quelques volumes dans les plus anciennes années, l'Académie peut disposer pour un acquéreur d'une série non interrompue des mémoires et des procès-verbaux ou bulletins à partir de 1851, comprenant.

Pour les mémoires, 28 volumes in-8°
2 volumes grand in-8°.

Pour les procès-verbaux 29 brochures.

La Commission, chargée de préparer la publication du volume des mémoires de l'Académie pour l'année 1880, propose de composer ce volume avec les matières suivantes :

Pièces préliminaires lues dans la séance publique du 29 mai.

Discours de M. Gouazé président d'année.

Compte rendu de M. Penchinat, des travaux de 1879.

Notice de M. J. Salles, sur Auguste Bosc.

Rapports sur les deux concours :

Agriculture, par M. F. Boyer.

Histoire locale (Baduel) par M. Delépine.

Pièces de poésie par J. Gaidan.

Etude sur les sarcophages chrétiens de Nîmes, par M. Albin Michel.

Découvertes archéologiques, par M. Alb Michel.

Sur le poème Li Carbounié de F. Gras, par M. Liotard.

Le traité de Nîmes de 1578, par M. Charvet.

Etude sur les fossiles du Gard, par M. Jeanjean.

Etude démographique sur Nîmes en 1592, par M. le docteur Puech.

Pièces de poésie par MM. Bigot et Brun.

La séance est terminée par une lecture de M. le pasteur Dardier, sur l'ancienne discipline de l'église protestante de Nîmes, dont suit le résumé.

La discipline dans l'ancienne église réformée de Nîmes.

Comme toutes les églises réformées de France qui surgirent tout à coup de 1556 à 1561, celle de Nîmes accepta sans difficulté l'austère discipline que Calvin, après vingt ans de luttes, avait établie à Genève. Le consistoire, véritable tribunal de mœurs, avait le droit de surveiller les faits et gestes des fidèles jusque dans l'intimité du foyer ; et suivant les cas, il prononçait contre les délinquants, soit l'admonestation, soit la censure, soit l'excommunication privée ou publique.

Le consistoire de Nîmes, comme tous ceux des églises françaises, put même, dès son organisation définitive (23 mars 1561), introduire l'usage des méreaux ou jetons que le grand réformateur avait réclamé vainement des magistrats de Genève. Ces méreaux, en plomb ou en zinc, étaient distribués, quelques jours avant la cène, par les anciens ou diacres, aux fidèles qui avaient la permission de communier ; et ceux qui n'avaient pas de méreau ne pouvaient s'approcher de la sainte table.

On conserve à la bibliothèque publique de Nîmes un de ces méreaux, aux armes de la ville, avec la légende : CHRIST. SOLEIL. DE. IVSTICE., qui doit être du milieu du 17^e siècle.

M. Dardier circonscrit son travail : il ne parle pas de l'application de la discipline à ceux qui avaient commis des délits de droit commun, ni à ceux qui étaient accusés d'hérésie ; la sévérité à leur égard allait de soi. Il ne s'occupe pas même de ceux auxquels, par motif politique, on refusait la

cène ; le cercle de son étude serait trop vaste. Il s'occupe exclusivement de ceux qui, par leur conduite, leur costume ou leur toilette, contrevenaient aux rigides ordonnances ecclésiastiques proprement dites. Et ici encore il n'a pu choisir dans les vieux registres du consistoire que quelques détails curieux ou caractéristiques.

La discipline était appliquée indistinctement à tous. Les nobles comme les artisans subissaient la loi commune. Ils regimbaient par fois, en appelaient du consistoire au colloque, du colloque au synode ; mais après avoir épuisé toutes les juridictions ils finissaient par se soumettre : les d'Albenas, les de Bernis, les de la Farelle, les de Clausonne et tant d'autres personnages des plus grandes familles l'apprirent à leurs dépens.

Ne pas prendre la cène était réputé une honte ; et les fidèles finissaient par s'humilier, genoux à terre, en consistoire ou en assemblée publique, pour obtenir leur méreau.

Aussi le nombre des communicants était-il très considérable : personne ne voulait être confondu avec les mécréants auxquels la cène était défendue. Le jour de Pâques 1605, il y en eut 5.109 aux deux services du matin.

Les cheveux relevés ou entortillés, les « accoutrements dissolus », tous les vêtements, dont la coupe n'était pas assez modeste, étaient proscrits avec la dernière rigueur. Les pasteurs étaient chargés de « crier » du haut de la chaire contre ces excès. Les plus grandes dames, de Malmont, de Lansard, de Recolin, de Rosel, de Cabrières, de Lacroix, ont souvent à comparaître devant le redoutable corps, et

elles sont obligées d'abaisser leurs cheveux aussi bas que le règlement l'exigeait, et d'aller en « habitz décens et honnestes ».

Les fards, la poudre sur la tête, étaient impitoyablement poursuivis. Les pharmaciens qui vendaient ces ingrédients de la coquetterie féminine étaient « grièvement » censurés.

Le consistoire eut beaucoup à faire sur ce point. Les délits ne cessèrent pas absolument. Mais alors on vit bientôt la fin de certaines indécences, imitées de la cour des Valois, qu'il nous est impossible d'indiquer même à mots couverts.

La discipline avait donc parfois du bon. Elle faisait aussi très souvent œuvre excellente de réconciliation en arrêtant des querelles qui auraient dégénéré en procès, en violences, en inimitiés féroces. Les cas abondent et quelques uns sont touchants.

Les comédies, les représentations théâtrales, les jeux de carte, de trictrac ou les dés, les danses même à l'occasion des noces, étaient sévèrement interdits. On ne permettait que le jeu de paume, comme exercice hygiénique. Faire danser les paysans était un scandale que les Seigneurs du lieu devaient expier par une censure publique, ou bien on les frappait d'interdit en refusant de leur envoyer des ministres pour le service religieux.

Les « violonneurs » étaient traqués sans merci; et quand le baladin n'obéissait pas à l'injonction des consuls, l'un de ces magistrats, dans un mouvement de vertueuse indignation, brisait parfois son instrument. Il y eut un procès célèbre à ce sujet, le 17 juin 1605, devant la cour et siège présidial de Nîmes. Le docteur et avocat Anne

Rulman, qui sera plus tard diacre, plaida pour le consul mis en cause par le baladin. Malgré sa harangue, le consul, Mathieu Lansard, fut condamné à payer 18 livres pour le violon brisé.

La discipline n'était pas tendre non plus à l'égard de ceux qui assistaient aux cérémonies catholiques, qui envoyaient leurs fils aux jésuites d'Avignon ou de Tournon et leurs filles « aux Nonnains » ; à l'égard de ceux qui épousaient une personne de contraire religion et faisaient bénir leur mariage par un prêtre ; à l'égard de ceux qui tenaient, comme parrains ou marraines, des enfants dans l'église romaine etc. La tolérance n'était pas la vertu de nos pères. Il y avait dans les deux camps un égal fanatisme.

De tous les détails groupés sous ces divers chefs par M. Dardier une impression générale se dégage avec évidence. Le but que se proposait le consistoire était excellent, à savoir la sanctification des fidèles : il voulait que son peuple fût un peuple selon le cœur de Dieu. Mais les moyens employés étaient trop autoritaires ; la conception de la vie chrétienne n'était pas assez large. Qui ne répugnerait aujourd'hui à cette surveillance inquisitoriale qui s'occuperait de la forme de nos vêtements et de nos réjouissances de famille ?

Mais ce qui frappe par dessus tout, c'est la sanction toute morale donnée à ces ordonnances ecclésiastiques : les délinquants n'étaient frappés que de cette arme spirituelle qu'on appelait la suspension de la cène.

Cette discipline devint d'autant plus rigide que le cercle de fer et de feu qui devait momentanément étrangler le protestantisme en

France se resserrait ; mais si elle n'empêcha pas qu'il ne fût frappé à mort par la révocation de l'édit de Nantes, elle travailla du moins à sa résurrection. Ce fut au nom des anciens réglemens disciplinaires que les Pierre Corteiz, les Antoine Court, les Paul Rabaut et quelques autres pasteurs du Désert, reconstituèrent les églises détruites et les préparèrent pour le grand jour de la liberté.

Séance du 5 février 1881.

Présents : MM. Le docteur Puech, *président*; Dumas, J. Salles, Brun, Verdier, Gouazé, Bolze, A. Michel, Sabatier, Boyer, de Montvaillant, Dardier, *membres résidents*; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie dans la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 5^e série, t. IV, 1879.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8^e série, t. II, 2^e semestre.

Comptes-rendus et mémoires du comité archéologique de Senlis, t. V, 1879.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 2^e série, t. XXI, n^o 4, 1879-80, 4^e trimestre.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, t. XVI, 1880.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, t. XL.

Société des sciences et arts agricoles et

horticoles du Havre, 19^e bulletin, 1880, 2^e trimestre.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1879, n^o 11.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 21^e année, n^{os} 9 et 10, 1880.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, 16^e année, 1879.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, n^o 106.

Atti della R. Accademia dei Lincei, t. V, fascicule 4, 1881.

Revue épigraphique du midi de la France par M. Allmer, n^o 11.

Revue Savoisiennne, décembre 1880.

Les Voix de la Patrie, 3^e année, n^o 47.

Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa, par M. Edouard Piette.

M. DUMAS dépose aussi, à titre d'hommage de deux de ses parents, les ouvrages suivants :

1^o *Pierre Valdo et les Vaudois du Briançonnais* par M. Alexandre Lombard, de Genève.

2^o *Températures lacustres, recherches sur la température du lac Léman et d'autres lacs d'eau douce*, par M. F. A. Forel, professeur à l'Académie de Lausanne. (Extrait des archives des sciences physiques et naturelles publiées à Genève).

M. GAUFRES, lauréat de l'Académie, fait également hommage d'un exemplaire de

son travail couronné au concours de 1880, en un volume imprimé, *Baduel et la réforme des études au XVI^e siècle*.

L'Académie a rendu aujourd'hui même les derniers devoirs à un de ses membres les plus anciens, M. Moriau, ancien proviseur des lycées de Nîmes et de Lyon, et recteur de l'Académie départementale de Nîmes.

Notre confrère, devenu membre honoraire en 1864, quand le mouvement et les déplacements lui étaient devenus trop pénibles, avait toujours conservé et manifesté un vif intérêt pour les travaux de l'Académie, qui se fait un devoir de consigner dans son procès-verbal de ce jour, l'expression de ses regrets et de son sympathique souvenir.

Notre confrère M. Ginoux exprime, par une lettre de ce jour, son regret de ne pouvoir se rendre à la séance et d'avoir été empêché par son indisposition d'assister au convoi de son vieux professeur et ami.

Une dépêche ministérielle assure à l'Académie le concours du comité des échanges internationaux, pour faire parvenir gratuitement nos mémoires aux Sociétés correspondantes à l'étranger.

La parole est donnée à M. Bolze, pour rendre compte des travaux intéressants qu'il a pu rencontrer dans le dernier volume des mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Lille.

A propos d'un travail de M. Louis Depret, publié dans les mémoires de la dite

Société, sur la question du pessimisme, M. BOLZE fait une lecture, où il cherche à préciser les différentes sortes de pessimisme : il distingue d'abord le pessimisme littéraire ou moral, qu'on a appelé le mal du siècle, et qui a sévi surtout dans la première moitié de ce siècle, « de nos jours, » dit-il, cette maladie est visiblement en « décroissance, on la traite par le natura- » lisme, et ce traitement tout à fait appro- » prié à cette sorte de nostalgie de l'idéal, » paraît en train de réussir, mais il se pour- » rait que le remède nous fit regretter le » mal ».

M. BOLZE examine ensuite le pessimisme scientifique et la philosophie de Schopenhauer, dont il indique les traits principaux au triple point de vue métaphysique, esthétique et moral. Pour lui le célèbre pessimiste Allemand est plus et mieux que l'inventeur, ou plutôt le restaurateur d'un système, qui aboutit aux plus tristes conséquences ; c'est un promoteur d'idées, dont l'influence se fait sentir dans divers courants de la pensée contemporaine.

M. BOLZE indique les rapports intimes qui unissent ce pessimisme au pessimisme religieux de Boudha : c'est le même fonds d'idées pour la métaphysique et la morale, mais un abîme sépare les deux personnalités de Schopenhauer et de Boudha : le premier est un chef d'école plein de verve et d'esprit ; le second par ses prédications, ses austérités et la sainteté de sa vie a fondé, sept siècles avant Jésus-Christ, une grande religion qui compte encore des millions de fidèles.

Enfin M. Bolze dit quelques mots d'un

dernier genre de pessimisme, qu'il appelle le genre individuel et familial; il pose la question : la vie est-elle bonne ou mauvaise? Il considère cette question comme délicate, et croit qu'elle sera toujours controversée, « parce que chacun la résoud » pour soi et quant à soi, et que les chances » de la vie, et que les forces, que chacun » possède pour la lutte, sont loin d'être éga » les pour tous ».

M. Albin MICHEL termine la séance par la communication d'un moulage d'un vase de terre Samienne dont il ne subsiste malheureusement qu'un côté.

Ce moulage a été fait sur un fragment trouvé parmi les objets accessoires et de diverses provenances enfouis à la bibliothèque de la ville, et dont le classement se poursuit en ce moment.

Il paraît représenter un épisode de la vie d'Hercule.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 19 février 1881.

Présents : MM. Puech, *président* ; Dumas, Aurès, Brun, Verdier, Bolze, Meynard-Auquier, Doze, Michel, Sabatier, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le Bureau les publications reçues pendant la dernière quinzaine, et dont suit la liste :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie de Paris, 1^{re} année 1866.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France. Séances du 6 avril au 3 août 1880.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXVIII.

Bulletin de la Diana, nov. 1880 à février 1881.

Les Voix de la patrie, 4^e année, nos 50 et 51.

L'Académie a reçu deux nouveaux envois pour le concours de poésie, qui seront inscrits sous les nos 26 et 27.

Ces deux dernières pièces portent pour épigraphes :

Cœurs tendres, approchez.

Et Vitam impendere vero.

M. le président Pelon, auquel l'Académie avait déferé la vice-présidence pour l'année courante, écrit pour faire connaître que ses fréquentes absences ne lui permettent pas d'accepter ces fonctions.

L'Académie aura à pourvoir dans une de ses prochaines séances à la désignation d'un vice-président.

M. le trésorier fait le dépôt de son compte de gestion avec pièces à l'appui pour l'année 1880. Ce compte se solde par un excédant de recette de 1422 fr. 79.

L'examen détaillé en est renvoyé au bureau, auquel voudront bien s'adjoindre MM. Brun et Sabatier.

M. l'abbé BLANC, membre non-résidant, présente une notice bio-bibliographique, dont M. Liotard donne lecture, sur le docteur Antonio de Assis Teixeira de Magalhaês, professeur de droit à l'université de Coïmbre, et dont voici le résumé.

Antonio de Assis Teixeira de Magalhaês est né à Filgueiras, district de Porto, le 20 juillet 1850.

Il entra dans l'Université de Coïmbre, termina son cours à la Faculté de droit en 1875 et fut licencié en droit la même année.

Les 14 et 15 juillet 1876, il soutint les grandes thèses (*conclusoès magnas*) et reçut le grade de docteur le 16 du même mois.

Deux places de professeurs suppléants étant devenues vacantes, M. Teixeira prit part au concours les 10, 14 et 18 décembre 1877, et fut nommé professeur suppléant dans la Faculté de droit par décret du 3 janvier 1878.

Il occupe par intérim, en l'absence du professeur titulaire, la 8^{me} chaire : *Science*

et législation des finances, pour la troisième année de la Faculté de droit, et sur sa demande, la commission de droit ordonne l'impression de son livre intitulé : *Collection de législation fiscale*, que vient de publier l'imprimerie de l'Université (1880).

M. Teixeira est associé-correspondant de la Société de géographie de Lisbonne et membre (*effectivo*) de l'Institut de Coïmbre.

Il collabore dans plusieurs journaux littéraires et politiques.

Les articles sur des appréciations littéraires qu'il a écrits dans *O districto d'Aveiro*, et en particulier celui qui concerne *le Tasse*, poème dramatique de Candido de Figueiredo, dans *l'Indépendencia de Coïmbra*, méritent d'être lus.

M. Teixeira a écrit et publié :

1° *Obligations à terme d'après le code civil portugais.*

2° *Dissertation d'inauguration (inaugural).*

Eaux. Des courants non navigables ni flottables, d'après le code civil moderne. (Deux éditions).

3° *Thèses de droit.*

4° *Eaux. Des fontaines et des sources, d'après le code civil moderne.*

5° *Législation fiscale.*

M. Teixeira a reçu, à propos de son remarquable travail sur *les eaux au point de vue du droit civil moderne*, les lettres les plus flatteuses de juristes tant portugais qu'étrangers ; parmi ces derniers nous mentionnerons : Laurent, l'auteur des *Principes de droit civil français* ou *Etudes sur l'histoire de l'humanité* ; L. Wodon, auteur des livres : *le droit des eaux et des cours*

d'eau et le répertoire général des eaux et des cours d'eau — belges ; Ernest Glasson, professeur de la Faculté de droit de Paris et auteur des *Eléments du droit français* ; Carlo Borda, collaborateur du *Code civil italien annoté* ; Thomas Trainé, professeur de l'Institut technique de Palerme et auteur des *Servitudes légales sur les eaux* — italiens ; et Carlo Dionisotti, auteur des *Servitudes légales sur les eaux*, selon le Code civil italien, un des plus célèbres avocats de Turin et aujourd'hui conseiller à la cour d'appel, qui a bien voulu consentir à l'insertion de sa lettre dans la Revue portugaise, *O Instituto* ; la voici :

« Très-honoré Monsieur,

» J'ai reçu votre don si gracieux et votre
» lettre si courtoise. Je n'aurais jamais cru
» que sur les bords du Mondégo on aurait
» lu mon travail sur les eaux, que Votre
» Seigneurie a voulu honorer de nombreu-
» ses citations. Vous avez bien fait de pren-
» dre pour thème de vos études légales la
» matière si importante des eaux, qui sont
» la richesse d'un pays, et vos concitoyens
» vous sauront gré de l'étude que vous en
» avez faite, pour l'utilité qui en rejaillira
» sur eux.

» Les législations anciennes ne s'en occu-
» pèrent pas, à cause des conditions spécia-
» les dans lesquelles se trouvaient les pays
» d'Europe ; mais aujourd'hui que tout pro-
» gresse, et que l'eau est un élément très-
» puissant de la richesse des nations, elle
» est devenue à juste titre une préoccu-
» tion générale, et avec le temps on en re-
» connaîtra les immenses avantages. La
» législation est l'expression d'un besoin, et
» un besoin satisfait fructifie.

» Votre ouvrage est très-précieux. Je l'ai
» lu avec beaucoup de plaisir et de profit,
» et je le lirai de nouveau pendant les vacan-
» ces, à tête reposée, et je serai très-heureux
» de m'en servir, peut-être dans un avenir
» peu éloigné.

» En attendant, comme témoignage de
» ma satisfaction, je vous prie de vouloir
» bien agréer l'offre que je vous fais de
» quelques-uns de mes travaux, que je me
» fais un plaisir et un honneur de vous faire
» parvenir par le même courrier, et j'en
» ajouterai un autre, afin que vous puissiez
» vous faire une idée de l'extension des
» irrigations et des cultures du riz dans la
» contrée de Verceil, mon pays natal.

» Le Piémont et le Portugal, par les
» alliances de leurs gouvernants et par
» les sacrifices que se sont imposés ceux
» qui se sont faits les champions de la
» résurrection italienne, se sont toujours
» vus de bon œil ; et c'est à cette circons-
» tance que je dois très-certainement de
» recevoir de la part de Votre Seigneurie
» une si grande preuve de sa bonté et de
» sa délicatesse et d'avoir avec elle une si
» affectueuse correspondance.

» Si je puis vous être utile en quoi que ce
» soit, ne m'épargnez pas, je serai toujours
» prêt à vous être agréable.

» Recevez l'assurance de mon profond
» respect,

» L'avocat Carlo DIONISOTTI.

» Turin, 29 Mai 1877, *Via delle*
» *Orfane, 25* ».

Nous éprouvons un très-grand plaisir à
publier cette lettre, non-seulement parce
qu'elle honore le professeur distingué de la

Faculté de droit à qui elle est adressée, mais aussi parce que cet honneur rejailit sur l'Université de Coïmbre, le premier établissement scientifique du pays, dont M. d'Assis Teixeira est le fils distingué.

(Voir *O Instituto*, revue portugaise, vol. XXVI^e, pages 42, 43 et 44).

M. Teixeira est très-aimé et très-estimé en Portugal ; voici ce qu'écrivait à son sujet, à M. l'abbé Blanc, M. Candido de Figueiredo, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, avec lequel il était en correspondance à propos d'une polémique sur l'*Inde antique* :

« Portugal, Alcacer, 3 mai 1877.

» Le docteur Assis Teixeira, mon compagnon d'études, m'a parlé de vous. C'est un jeune homme de 25 ans, mais déjà érudit dans la jurisprudence et qui sera, certes, un des premiers professeurs de notre Université. Ce n'est pas un littérateur sans reproche, mais il est un héros de travail, un esprit clair et une âme naïve et adorable. Il est digne de votre estime.

» Candido de FIGUEIREDO ».

A la suite de cette communication, le nom de M. Teixeira est inscrit sur le registre des propositions pour une place d'associé-correspondant.

M. DARDIER signale, dans un volume des *Mémoires de l'Académie de Pau*, les actes des trois synodes de 1670, 1671 et 1684, qui viennent d'être retrouvés aux archives départementales de cette ville, et donne lecture des pièces les plus intéressantes qu'il a extraites de ce recueil de documents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 5 mars 1881.

Présents : MM. Puech, *président* ; J. Salles, Aurès, Brun, Verdier, Gouazé, Pelon, Gaidan, Bolze, A. Michel, Sabatier, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie, pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Marseille, années 1879-80.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. III, 1^{re} partie, 1868.

Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 3^e série, t. VIII.

Smithsonian Miscellaneous collections, t. XVI et XVII.

Smithsonian contributions to knowledge, vol. XXII.

Smithsonian institution, annual report of the board of regents, 1878.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 1880-1881, t. V, n^o 3.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. IX^e.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois, t. XIX, 1880.

Mémoires de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXI, décembre 1880.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, octobre, novembre et décembre 1880.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1881, 56^e livraison.

Revue des langues Romanes, 3^e série, t. IV, décembre 1880.

Revue Savoisiennne, n^o de janvier 1881.

Annales et Catalogue du Musée Guimet de Lyon, t. I^{er}.

Le Poète ridicule, satire. — Hommage de M. Justin Bellanger.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce qu'il a décidé la création d'une revue, qui contiendra la bibliographie et l'analyse de toutes les publications scientifiques faites en France, tant en province qu'à Paris. — Les membres du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes ont bien voulu se charger de la rédaction de cette revue, et rendront compte à l'avenir, non plus par volume et dans un ensemble, mais d'une manière détaillée, des matières contenues dans les mémoires ou bulletins des Sociétés.

A cet effet, M. le Ministre désire que les Sociétés lui adressent désormais, au lieu de

deux, cinq exemplaires de leurs mémoires.

L'Académie décide qu'il sera donné satisfaction à cette demande.

M. le Ministre a transmis, comme les années précédentes, l'avis relatif à la réunion des délégués des Sociétés savantes, qui aura lieu à Paris, à la Sorbonne, du mercredi 20 au samedi 23 avril prochain. Le dernier jour aura lieu la distribution solennelle des récompenses.

Appel est fait, en conséquence, à ceux de nos confrères qui seraient dans l'intention de participer, comme lecteurs ou auditeurs, à ces conférences annuelles, en profitant de la bonification qu'accordent les Compagnies de chemin de fer sur les frais du voyage de Paris.

MM. l'abbé Azaïs, Dardier et Liotard se font inscrire comme délégués de l'Académie.

M. PELON ayant fait connaître les motifs qui ne lui permettent pas d'accepter la vice-présidence de l'Académie pour l'année courante, M. Gaidan est désigné pour occuper ces fonctions dans le bureau.

M. AURÈS exprime les inquiétudes qui l'ont personnellement assailli en apprenant que la nouvelle Administration municipale a décidé le transfert du Lycée dans les bâtiments de l'ancien Hospice, où ont été depuis peu installés la Bibliothèque et les Musées lapidaire et de tableaux. — Il se demande s'il ne conviendrait pas que l'Académie fit part à la municipalité de ses craintes, au sujet des dangers d'avarie et de

destruction, qu'un nouveau déplacement ferait courir à nos collections scientifiques et artistiques, et des autres inconvénients que présenterait la translation projetée.

La proposition de M. Aurès est renvoyée à l'examen d'une commission, qui sera composée de MM. Jules Salles, Révoil et Meynard-Auquier.

La Commission spéciale à laquelle a été confié l'examen des comptes de M. le Trésorier pour l'année 1880, fait son rapport duquel il résulte que les opérations financières de ladite année soldent par un excédant de recette de 1.422 fr. 79.

Les dépenses de 1880 ont été plus considérables que d'ordinaire, parce que le budget de cette année a supporté les frais d'impression de deux volumes de nos mémoires au lieu d'un ; le mémoire de l'impression du volume de 1879 ayant été présenté tardivement.

La Commission conclut à l'approbation des comptes de 1880 ; l'Académie confirme ses conclusions, en adressant des remerciements à M. le Trésorier.

M. le docteur PUECH lit un travail sur les *livres de raison* ou *de famille* :

Après avoir indiqué leur origine et démontré leur ancienneté, il en fait connaître les principales variétés et en expose les différences les plus saillantes. Un des plus curieux exemples qu'il met sous les yeux de l'Académie, a trait à la naissance du premier enfant de l'apothicaire Guiraud.

On lit en effet sur le recto :

« Le vendredi quatriesme de juin mil cinq

cent nonante et trois, entre cinq et six heures du matin, est née nostre fille MARGUERITE. — A esté batisée par M. Moinier, ministre du Saint-Evangile.

» Et son parin, mon beau-père, le sire Jaques Faucher et sa marrine, ma mère Marguerite Boudette.

» Signé, D. GUIRAUD. appoticaire ».

Au verso est un grand carré au centre duquel est inclus un petit carré indiquant la date de la naissance. L'intervalle existant entre les deux carrés est découpé en douze triangles correspondant aux douze mois de l'année et retraçant les signes du zodiaque avec des chiffres variés. Puis au dessous est cette mention : « Mourut le samedi 16 novembre 1593 après huit heures du soir ». Ensuite le père infortuné a ajouté sur le recto, en haut : « *Nascentes morimus; finis ab origine pendet* », et au bas : « *Auxilium nostrum a domino* ».

Le dénouement advenu guérit-il cet apothicaire de sa croyance à l'influence occulte des astres ? On ne sait ; toujours est-il qu'il y renonça à l'égard de ses autres enfants. Voici en quels termes il annonce la naissance de l'ainé de ses fils :

« Le 17 octobre 1597, un dimanche à la nuit, entre onze et douze heures, Dieu nous a donné un fils, lequel a esté batisé le 22^e dudit mois par M. Maurice, ministre de la Parole de Dieu. Son parin a esté Mathieu Roux, sa marrine Marie Malliane et son nom a esté David ».

D'autrefois, surtout pour les avocats et les médecins, les événements de famille étaient indiqués en latin, comme cela ressort du

testament de Jean Sibert, étudiant en philosophie et demeurant en pension chez M. Isaac Cheyron, principal du collège de Nîmes. (Jean Guiran, acte du 17 janvier 1617).

Après avoir établi par une foule d'exemples les services que rendaient les livres de raison aux avocats et surtout aux médecins, M. Puech termine son travail par les lignes suivantes :

« Toutes ces considérations n'ont pas été étrangères à la résurrection récente des livres de raison sous le nom de *livrets de famille*. Quoiqu'elle soit un retour vers le passé, c'est là une excellente mesure à laquelle nous ne saurions trop applaudir. Sera-t-elle une œuvre moralisatrice ? Resserrera-t-elle les liens déjà fort affaiblis de la famille ? On ne sait, mais en tout cas elle ne peut que servir les intérêts de la science et concourir à ses progrès ultérieurs. Assurément, tous ces livrets ne seront pas pieusement conservés et transmis fidèlement de génération en génération ; mais ceux qui échapperont au naufrage seront entre les mains du médecin philosophe une source féconde d'enseignements précieux et de la plus haute portée. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 19 mars 1881.

Présents : MM. Puech, *président* ; J. Salles, Aurès, Révoil, Brun, Verdier, Pénchinat, Gouazé, Gaidan, Faudon, Bolze, A. Michel, Sabatier, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Goudard, *membre non-résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications reçues pendant la dernière quinzaine, savoir :

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1877-1878.

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, t. II, 1879.

Bulletin des Sciences de la Société nationale d'agriculture de France, 1880, n° 9.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. V, janvier 1881.

Mémoires et procès-verbaux de la Société d'histoire naturelle de Boston, t. XX.

Atti della R. Accademia dei Lincei, t. V, février 1881.

Recueil de Mémoires et documents sur le Forez, publié par la Société de la Diana.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1879-1880.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre 1880.

Bulletin de l'Académie du Var, t. IX, 1880, juillet, octobre et décembre.

Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. XXI, 1879.

Les Voix de la Patrie, février 1881.

—
L'ordre du jour appelle l'élection d'un associé-correspondant. — L'Académie procède à cette formalité. M. Teixeira de Magalhaës, professeur de droit à la Faculté de Coïmbre (Portugal), est élu à l'unanimité.

—
M. AURÈS a reçu de M^{me} veuve Germer-Durand un lot de papiers qui étaient restés aux mains de son mari, notre regretté confrère, archiviste de l'Académie, et qui se rattachent à notre Compagnie, entre autres des lettres autographes de Florian, de M^{me} Verdier-Allut, etc. M. Aurès signale particulièrement la lettre de remerciement du chevalier Claris de Florian, pour son affiliation à l'Académie.

Ces documents divers seront déposés dans nos archives.

—
La parole est donnée à M. GAIDAN, pour le compte-rendu du dernier volume publié par l'Académie des Jeux floraux à Toulouse.

M. GAIDAN relève et apprécie les pièces les plus intéressantes de ce recueil, et s'exprime ainsi :

« Le spirituel et savant critique, Jules Janin, s'écriait aux environs de 1830 : « Ah ! les vers ne sont pas choses rares ! » — Que dirait-il aujourd'hui de ces milliers de poésies, que des revues littéraires, dont j'ignore le nombre, éditent tous les mois ? En dehors des jeunes maîtres, satellites plus ou moins glorieux de l'astre poétique immense, qui illumine le XIX^e siècle et qui lui donnera son nom, qui ne brûle de nos jours quelque grain d'encens sur les autels des muses, qui n'a rimé, qui ne rime ou qui ne rimera ? Je vois dans cette légion bariolée des sénateurs et des préfets, des députés et des généraux, des lycéens et des séminaristes, des ouvrières et des comtesses, des jeunes filles et des mamans, sans compter celles-là dont parle de Musset, dont je ne citerai pas le vers irrévérencieux. Et tout ce monde là versifie généralement bien, se joue de la rime et du rithme, cisèle des pensées, et quelquefois des billevesées, avec une aisance que Boileau ne comprendrait plus, et c'est très vrai,

Que d'Arnolphe aujourd'hui la naïve écolière
Au jeu du corbillon ferait capot Molière.

» Mais quel mal à cela ? Vauvenargues, vers le milieu du XVIII^e siècle, écrivait « que » cette foule d'auteurs d'ouvrages plus ou » moins frivoles (bien moins nombreux que » de nos jours), prouvait, à tout prendre, » qu'il y avait plus de lumière, plus de cu- » riosité d'esprit qu'autrefois parmi les hom- » mes. L'éminent rapporteur de l'Académie des Jeux floraux ne paraît guère de cet avis ;

il s'étonne « qu'on fasse des vers en 1880, » à la veille d'évènements si menaçants, et » dans des jours si orageux. » Le temps fait chaque jour justice de ces sombres pronostics, et la floraison incessante d'œuvres légères ou fortes, puissantes ou gracieuses, contredit cet augure, et justifie en même temps le penseur du XVIII^e siècle. Oui, certes, il y a plus de curiosité d'esprit, une effusion plus grande de lumière qu'autrefois ; et si les hommes de génie ne sont point pour cela en plus grand nombre, ce qui n'est pas démontré, il y a assurément plus d'esprits capables de les comprendre et de les admirer, résultat qui n'est pas à dédaigner et qui sert à l'apaisement, en élevant les âmes et les intelligences vers ces hauteurs où la poésie aime à vivre et où le génie les entraîne.

» L'Académie des Jeux floraux a ouvert son concours le 3 mai 1880 ; elle avait eu à dépouiller 742 ouvrages de poésie ; elle a couronné : une ode, deux poèmes, une fable, et une pièce de vers d'un genre familier ; en tout cinq pièces de vers. L'honneur de l'insertion a été la récompense de ceux qui n'ont pu atteindre aux fleurs consacrées ; cette récompense concerne une vingtaine de pièces, qui figurent à la suite des pièces primées. Que valent les 710 ou 715 pièces jetées au panier, et qui y mêlent en murmurant leurs hémistiches ? C'est le secret des juges. — Nous devons croire qu'elles étaient mauvaises ou médiocres, et qu'elles n'ont point manqué le but, comme on perd à la loterie. Quoi qu'il en soit, les pièces couronnées sont assez remarquables.»

Après un examen rapide des pièces de

poésie couronnées, et de quelques-unes insérées à la suite, M. Gaidan continue ainsi :

« J'aurai maintenant à vous entretenir des discours en prose, mais il me faut des hauteurs sereines descendre dans la région inférieure où s'agitent des questions brûlantes. J'ai trop peu de goût pour la polémique pour y faire un long séjour.

» Il s'agit du concours sur l'œuvre et la vie de Montalembert. Deux discours ont été couronnés; ce sont deux études éloqu Coast et passionnées, des œuvres de combat, et telles que pouvait les désirer l'aréopage des Jeux floraux; Montalembert ne paraît admirable aux deux concurrents que lorsqu'il flatte des opinions extrêmes; on ne lui pardonne pas de ne point les partager toujours. Notre confrère oppose à ces appréciations partiales les derniers actes et les derniers écrits du défenseur malheureux des libertés de l'église de France, et ses suprêmes angoisses au sujet de la proclamation de l'infailibilité à Rome. Il signale en terminant que l'Académie des Jeux floraux a ouvert, pour la première fois, un concours sur un sujet philosophique. Le sujet choisi est cette pensée de Tertullien, *que l'âme humaine est naturellement chrétienne*. Aucun des discours n'a satisfait les juges; on a remis le sujet au concours.

M. Gaidan prend la liberté d'indiquer aux futurs concurrents un livre où cette pensée de Tertullien est élucidée de main de maître; ce beau livre, intitulé *De la Religion romaine*, est une des dernières œuvres de notre éminent compatriote, M. Gaston Boissier, de l'Académie française».

M. Ch. LIOTARD met sous les yeux de l'Académie un livre orné de ravissantes miniatures; un livre unique, édité par Cherbuliez et imprimé par Lahure. C'est un exemplaire de choix de l'ouvrage de M. le pasteur Athanase Coquerel, sur l'*œuvre de Rembrandt*, publié à la suite de conférences sur ce sujet dans diverses villes de Hollande.

Toutes les feuilles de ce volume ont été encollées de manière à leur donner la couleur, l'apparence et presque la solidité du vélin, et décorées ensuite sur toutes les marges, les têtes de chapitres, les interlignes, de dessins de couleur représentant des oiseaux, des animaux fantastiques, des fleurs, des rinceaux, exécutés avec un goût exquis, avec un talent de premier ordre. Ce travail précieux est l'œuvre d'une femme de la haute société parisienne, qui y a consacré six mois d'exil pendant la période du siège de Paris et de la Commune, et qui en a fait hommage au vénéré pasteur, en reconnaissance des soins donnés à l'éducation religieuse des enfants de la donatrice.

M^{me} veuve Coquerel a disposé de ce volume charmant, recouvert d'une splendide reliure en maroquin de Hardy, au profit de la bibliothèque de la Société de l'histoire du Protestantisme.

La parole est donnée à M. J. Salles, rapporteur de la Commission spéciale, nommée dans la séance du 5 mars 1881. — Son rapport est ainsi conçu (1):

(1) Cette Commission était composée, avec les membres du bureau, de MM. Révoil, J. Salles, Meynard-Auquier.

« Une grosse question vient d'être résolue par le Conseil municipal de la ville de Nîmes, celle de la translation du Lycée dans le bâtiment occupé, depuis peu, par la Bibliothèque et nos divers Musées. Devant une décision aussi importante, qui a passionné l'opinion publique et qui pourrait mettre en péril l'avenir de nos riches collections, votre Académie, sur la proposition qui en a été faite par M. Aurès, a nommé une Commission pour examiner ces deux questions :

» 1° L'Académie doit-elle agir en cette circonstance ?

» 2° Dans quelle mesure et par quels moyens ?

» Sur la première de ces deux questions, votre Commission a été unanime pour l'affirmative.

» Notre Compagnie, Messieurs, a pour titre: *Académie des Belles-lettres, Sciences et Arts*, c'est-à-dire que rien de ce qui touche à ces trois branches des travaux de l'intelligence ne doit lui rester étranger, et qu'elle doit sauvegarder, dans la limite de ses pouvoirs, tout ce qui pourrait porter atteinte à leur sécurité.

» Disons tout d'abord qu'il est loin de notre pensée de nous ingérer dans les affaires municipales, ni de formuler aucun blâme pour les décisions du Conseil. L'Académie reconnaît que la question du Lycée doit passer en première ligne et primer toutes les autres ; mais elle a été effrayée du sort qui était réservé à nos collections.

» Si l'on choisissait de préférence le monument qui les renferme et où elles viennent d'être centralisées et classées avec tant de soins et de peines, pour en faire un Lycée, ce serait détruire de fond en comble une œu-

vre à laquelle a été dépensée une somme très-considérable. La Commission s'est demandé surtout si l'on avait bien réfléchi aux voies et moyens de cette métamorphose, à ce qu'allaient devenir la Bibliothèque, le Musée de peinture et le Musée lapidaire, pendant la longue période qui sera nécessaire pour transformer en Lycée le bâtiment existant ?

» Nos collections se sont considérablement augmentées depuis la création de notre nouveau Musée. Il n'y a aucun local pour les emménager sans danger, à moins de disséminer nos tableaux un peu partout, de rouler les grandes toiles, d'enfermer les livres et les objets d'art dans des caisses, et de loger en plein air nos monuments épigraphiques. Sans parler de la grosse dépense que coûterait leur translation, a-t-on bien pensé aux dangers que peuvent courir nos tableaux, dont quelques-uns sont peints sur des toiles déjà très-endommagées par le temps ou l'humidité, à la collection des lièges de M. Pelet, si fragile et dont la main habile qui les a exécutés ne serait plus là pour les réparer ; à ces délicats vases en verre irisé, dont plusieurs ont leurs morceaux à peine collés et qu'un souffle d'air peut faire tomber en poussière ; et, par dessus tout, à notre inestimable collection de monuments épigraphiques, qui ont été arrangés, complétés et remis au monde pour ainsi dire, par les soins de deux savants (MM. Aurès et Germer-Durand), dont l'un, s'il était encore de ce monde, verserait des larmes amères à la seule pensée de cette profanation ? Oui, Messieurs, une profanation, car ce travail minutieux qu'ont fait ces deux érudits, avec l'aide de notre confrère Michel, serait en partie perdu par la trans-

lation de pierres et d'inscriptions qui se désagrègeraient bien sûrement ; et où trouver plus tard, quelqu'un pour refaire tout ce travail avec autant d'intelligence ? Nous nous demandons même si les généreux donateurs, qui ont enrichi notre Musée, n'auraient pas le droit de reprendre leurs dons, en prévision des dangers qu'ils auront à courir.

» Vous parlerons-nous aussi de la Bibliothèque, dont le catalogue est loin d'être terminé, et dont un nouveau déplacement compromettrait sérieusement ce travail, et qui resterait encore fermée pour longtemps aux recherches des hommes studieux ?

» Et enfin, Messieurs, combien de temps faudrait-il pour reconstituer un nouveau Musée, une nouvelle Bibliothèque et les nouveaux services dont il serait trop long de vous entretenir ? L'illusion n'est pas possible à cet égard ; c'est par années qu'on devrait compter ; et pendant cette longue période, impossible aux étrangers de visiter des collections, dont une seule, celle relative à l'épigraphie, place notre ville à l'un des premiers rangs, si ce n'est au premier de toutes les villes françaises.

» D'après ces considérations qu'il nous serait facile de développer davantage, votre Commission, répondant à la seconde question qu'elle avait à examiner, vous propose d'émettre le vœu que nos collections d'art et notre Bibliothèque soient maintenues dans le bâtiment qu'elles occupent actuellement ; et, subsidiairement, dans le cas où le Conseil municipal ne reviendrait pas sur sa décision d'y transférer le Lycée, qu'on mette immédiatement à l'étude un projet de Musée et de Bibliothèque, et qu'on en jette les fondements le

plus tôt possible, pour que les deux projets, Lycée et Musées, soient exécutés simultanément et que nos richesses artistiques ne soient pas exposées à être encore par deux fois déplacées : résultat qui serait déplorable à tous les points de vue ».

M. le Président appelle la discussion sur les conclusions du rapport de la Commission.

L'intervention de l'Académie dans la question qui s'agite est généralement admise comme convenable et nécessaire; les Sociétés savantes des départements sont considérées par le Ministère de l'Instruction publique comme les gardiennes naturelles des monuments de l'antiquité, des richesses scientifiques, littéraires et artistiques, concentrées dans les collections locales. Cette mission leur est confiée par les circulaires souvent renouvelées du Gouvernement; l'Académie de Nîmes en particulier, qui compte dans son sein plusieurs correspondants du Comité des travaux historiques, a la charge, par l'esprit de son institution dans un pays si riche en souvenirs de l'antiquité, de sauvegarder, dans la mesure du possible, les précieux legs des âges passés; et ses précédents établissent qu'elle n'a jamais manqué à ce devoir.

Quant à la manière d'intervenir, dans les circonstances actuelles, auprès de l'Administration locale, les avis sont partagés: Quelques membres estiment que toute tentative tendant à faire revenir la Municipalité sur la résolution de transférer le Lycée dans les bâtiments du Palais des Beaux-arts (ce qui implique le déplacement de toutes les collections qui viennent d'y être installées),

serait inopportune et inutile. Ils voteront contre cette première partie des conclusions.

Quant à la seconde partie, tendant à obtenir au moins qu'un local nouveau soit disposé immédiatement et simultanément avec le nouveau Lycée, pour recueillir et les préserver d'un séjour dangereux dans des entrepôts provisoires et des dangers d'un double déplacement, toutes les collections qui constituent actuellement la Bibliothèque et les divers Musées, les mêmes membres pensent que la Commission s'est fait illusion et demande une chose à peu près impossible (au moins financièrement); que ce serait, d'ailleurs, s'introduire un peu trop avant, même sous forme de conseil, dans les actes de l'Administration municipale.

Cette manière de voir est énoncée par M. Penchinat et soutenue par MM. Sabatier et Brun, qui proposeraient plutôt d'agir auprès de l'Administration municipale, au moyen d'une délégation de l'Académie, qui se bornerait à recommander à la Municipalité de prendre les précautions les plus minutieuses pour préserver les objets déplacés de toute dégradation, et même d'en faire opérer le déplacement et la réinstallation sous la surveillance de l'Académie.

M. PENCHINAT formule, comme il est dit ci-dessus, un amendement aux conclusions de la Commission.

M. GOUAZÉ exprime la pensée que l'Académie peut fort bien et doit même, dans la forme d'un simple vœu, comme le propose la Commission, présenter à l'Administration municipale, sans crainte d'être taxée d'empiètement ni d'aucune idée de blâme, toutes propositions tendant à sauvegarder les col-

lections qui composent nos musées; le mode à employer qu'indiquerait l'Académie, ne se produisant que comme un conseil, qu'elle est en droit de donner, avec toute l'indépendance que lui assure le caractère de sa constitution, et que lui commande son rôle, presque officiel, de conservatrice des collections scientifiques, littéraires et artistiques de la région.

M. RÉVOIL soutient et confirme l'opinion émise par M. GOUAZÉ.

La discussion étant épuisée, M. le Président met aux voix les conclusions de la Commission, qui sont adoptées; une partie des membres de la Compagnie s'est abstenue

M. PENCHINAT demande que son amendement soit mis aux voix.

Il n'est pas adopté.

En conséquence, l'Académie adopte les conclusions de la Commission, telles qu'elles ont été ci-dessus formulées, et décide que son rapport et la présente délibération seront transmis à l'Administration municipale.

M. AURÈS demande que pareil envoi soit fait à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Cette seconde proposition est également adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

1881, le 2 avril 1881.
Séance du 2 avril 1881.

Présents : MM. Puech, *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Révoil, Brun, Verdier, Gaidan, Bolze, A. Michel, Sabatier, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications reçues pendant la dernière quinzaine, dont suit le texte :

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série, 1881.

Idem. Catalogues du Musée.

Atti della R. Accademia dei Lincei, mars 1881.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. XVIII, 1879.

Revue Savoisienne, 28 février 1881.

Les Voix de la patrie, 15 mars 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 22^e année, n^o 1, 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture de

Boulogne-sur-Mer, janvier et février 1881.

Société entomologique de Belgique.

Du Catéchuménat, esquisse historique par M. l'abbé J. Corblet. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*).

L'Académie s'occupe de la composition du programme et des détails d'organisation de la séance publique annuelle, qui a lieu d'ordinaire dans les derniers jours du mois de mai.

Il est convenu qu'elle devra comprendre :
Le discours d'ouverture de M. le Président ;

Le compte-rendu sommaire des travaux de l'année 1880, par le président d'année ;

Le rapport sur le concours de poésie, dont le prix doit être décerné en 1881, et l'annonce d'un nouveau concours ;

Une notice biographique sur le docteur de Castelnau, et une pièce qui pourra être choisie parmi les matières qui seront traitées pendant le temps restant à courir avant le jour de la séance.

Le soin de prendre les mesures préparatoires est confié à une commission composée de MM. Robert, Boyer, de Montvaillant.

L'Académie ayant pris la résolution d'avoir toujours en perspective deux concours, et le délai pour celui de *poésie* étant expiré, M. le Président propose de mettre au concours, à côté de la question pendante d'économie commerciale, une question sur un sujet d'histoire locale.

La mission de rechercher un sujet est confiée à MM. Révoil, l'abbé Ferry et Dardier.

L'Académie décide que le bureau tiendra une prochaine réunion pour étudier la situation du personnel de la Compagnie, en vue des vacances auxquelles il y aurait lieu de pourvoir parmi les membres résidants et non résidants.

La parole est donnée à M. Sabatier pour la lecture d'un travail d'appréciation sur la vie et l'œuvre littéraire du troubadour Jaufre Rudel, prince de Blaye, dont suit le résumé :

LE TROUBADOUR JAUFRE RUDEL.

« Jaufre Rudei appartenait à la puissante famille des comtes d'Angoulême et, en cette qualité, possédait en apanage la ville et le territoire de Blaye, situés sur la rive droite de la Gironde, et aujourd'hui compris dans le département de ce nom. La biographie provençale, après avoir présenté le prince de Blaye comme un parfait gentilhomme, se borne à raconter la catastrophe qui termina ses jours. On est donc forcé, à défaut d'autres renseignements, d'avoir recours aux œuvres même du poète, pour y chercher des allusions aux événements de sa vie qui précédèrent son départ pour la Terre-Sainte.

» Malheureusement, les chansons qui nous ont été conservées ne sont pas nombreuses; il ne nous en est parvenu que six, dont deux ont été composées à la veille de la croisade de 1147.

» Trois autres de ces chansons paraissent se rapporter à la même intrigue amoureuse. Le nom de la dame qui les a inspirées nous reste inconnu; nous savons seulement qu'elle

habitait loin du troubadour, qu'elle était mariée et qu'elle appartenait au plus haut rang de la société, puisque « le Poitou, la Guyenne et la Bretagne se réjouissaient par elle. »

M. Sabatier donne la traduction des chansons qui se rapportent à cette intrigue, et raconte la mésaventure qui la termina. Il passe ensuite au sirvente, composé dans le printemps de 1146, à la suite de l'assemblée de Vezelay, dans laquelle saint Bernard prêcha la seconde croisade.

La dernière strophe de cette pièce permet de fixer la date de sa composition et, partant, de déterminer d'une façon exacte l'époque où vécut le troubadour.

M. Sabatier s'occupe ensuite des deux chansons inspirées par la comtesse de Tripoli.

Si l'on en croit la biographie provençale, Jaufre Rudel s'éprit d'un ardent amour pour la comtesse de Tripoli sans l'avoir jamais vue, sur le seul bien qu'il en entendit dire aux pèlerins qui revenaient d'Antioche. Il fit à son sujet maints poèmes avec belles mélodies et *pauvres* vers ; et dans son désir de la voir, il se croisa et prit la mer.

Une de ces chansons est adressée au comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, et à son fils naturel Bertran ; il est donc naturel de supposer que Jaufre Rudel s'embarqua avec eux au port de Bouc, et partit à la suite de son suzerain, le comte d'Angoulême. Nous savons, du reste, par un envoi de Marcabrun, qu'il était allé en Palestine lors de la seconde croisade.

Jaufre Rudel tomba subitement malade pendant la traversée, et fut conduit à Tripoli, dans une auberge, où il fut laissé pour

mort. Selon la biographie provençale, la comtesse, prévenue de l'arrivée du troubadour, se rendit immédiatement auprès de lui. Jaufre la reconnut, reprit un instant ses sens, remercia Dieu d'avoir prolongé ses jours jusqu'à ce qu'il eût pu voir sa dame, et expira aussitôt dans ses bras. La comtesse le fit ensevelir en grande pompe dans la maison du Temple, et le jour même entra dans un couvent.

Quelle est cette comtesse de Tripoli, que la biographie ne désigne pas autrement ? M. Sabatier, suivant l'opinion de Suchier (*Jahrbuch* XIV, 127), soutient qu'elle ne peut être que la comtesse Odierne, femme de Raimon I^{er}, et non Méliissende, sa fille, comme le veulent Diez et après lui Stimming, le dernier éditeur des œuvres de Jaufre Rudel.

Le comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, à qui est adressée une chanson, mourut, empoisonné à Césarée, en 1148 ; or, à cette époque, Méliissende était trop jeune pour recevoir les hommages d'un troubadour.

Odierne, il est vrai, n'entra pas dans un couvent et devint, après l'assassinat de son mari, la tutrice de son fils ; sur ce point, l'histoire est en complet désaccord avec la biographie ; mais doit-on ajouter une foi entière à ces documents ?

La plupart, et surtout ceux qui ont trait aux plus anciens troubadours, ont été visiblement composés d'après leurs œuvres, et quelques-uns, par exemple la vie de Guilhem de Cabestant, portaient des traces de légendes populaires.

Selon M. Sabatier, les chansons que Jaufre Rudel composa à la veille de la seconde croisade, peuvent être regardées comme un

simple hommage adressé à une princesse, à la cour de laquelle il espérait bientôt être reçu. Ce ne serait que plusieurs années après la mort du troubadour que la légende aurait commencé à se former. Elle aurait pris naissance sous l'influence de plus en plus croissante de l'esprit chevaleresque et de l'idéal amoureux qu'il avait apporté. A la fin du siècle, il parut naturel d'attribuer aux premiers troubadours les sentiments dont on poursuivait la réalisation, et l'on voulut trouver dans leurs œuvres des exemples de ces sentiments pour les proposer comme modèles aux contemporains.

Une fois la légende née, les jongleurs la répandirent, dans le but d'exciter l'attention de leurs auditeurs par le récit d'une aventure romanesque, et elle arriva ainsi en se complétant peu à peu jusqu'à sa rédaction définitive.

Pétrarque la recueillit, et Jaufre Rudel fut ainsi présenté comme un des plus grands maîtres d'amour au moment même où l'Italie portait l'idéal amoureux jusqu'à son plus haut période de mysticité, et où ses poètes, sous l'inspiration de plus en plus exaltée du culte de la madone, créaient les types immortels de Béatrice et de Laure.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 16 avril 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, J. Salles, Révoil, Verdier, Bolze, A. Michel, Sabatier, de Montvilliant, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications reçues pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste :

Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres, t. XIX.

Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des sciences, t. XXIV.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie, t. XVI, 1879-1881, 2^e partie.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, t. XI, 1^{re} partie.

Bulletin de la Société de Borda à Dax, 1881, 1^{er} trimestre.

Recueil des Actes, Archives et Mémoires de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. III et IV, et *Société d'archéologie de Saintes*, t. I^{er}.

Bulletin de la Société académique Hispano-Portugaise de Toulouse, t. I, 1880, n^o 4.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, t. X, 2^e série, 2^e livraison.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1880, n^o 4.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, février 1881.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 1880, 2^e semestre.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, Sciences et Arts de la Lozère, t. XXXII, 1881, janvier et février.

Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IV.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1880, n^o 10.

Revue épigraphique du Midi de la France, n^o 12, janvier, février et mars 1881. Allmer.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, n^{os} 11 et 12, 1880.

Atti della R. Accademia dei Lincei, mars 1881.

Les Voix de la Patrie, n^o 54, mars 1881.

Nouvelles du Styx, par Justin Bellanger.

Société protectrice des animaux, de Lyon, lettre du secrétaire général aux souscripteurs.

Discussion sur la Vierge de Beaulieu, par Ernest Rupin.

M. Ern. Roussel, qui a servi d'intermédiaire à M. Carlo Dassori, de Gènes, pour la transmission d'une traduction de l'ouvrage de Figuiet, *la Vie et la Mort*, sous le titre *Dopo morte*, fait connaître indirectement que son correspondant serait heu-

reux d'obtenir son affiliation à l'Académie.

L'Académie surseoit à prendre une décision jusqu'à ce que les titres et mérites de M. Dassori aient été l'objet d'une suffisante appréciation.

M. le Secrétaire fait part à la Compagnie des deux pertes qu'elle vient d'éprouver dans son personnel.

M. Emilien Frossard, *membre honoraire*, ancien pasteur protestant à Nîmes, qui s'était fixé depuis longtemps à Bagnères-de-Bigorre, d'où il entretenait avec l'Académie des relations intéressantes, se rapportant à la géographie et à l'histoire naturelle de la contrée des Pyrénées.

M. Pascal Jourdan, de Bagnols, *associé correspondant*, géologue et naturaliste, à qui nous devons la communication d'une flore de Vichy et d'un travail sur les plantes rudérales, avait été choisi à raison de ses connaissances spéciales pour faire partie de l'exploration de M. l'Ingénieur Choisy, en Algérie.

Il vient de succomber prématurément à Bagnols, aux fatigues de cette expédition, après avoir terminé son rapport sur la partie botanique de la mission.

L'Académie s'associe aux regrets qu'inspire la perte de ses deux honorables confrères.

M. le Président rappelle aux membres précédemment désignés la proposition à faire d'un sujet de concours pour 1883, consistant dans une étude archéologique ou historique.

La question des vacances à déclarer éventuellement, et des remplacements par voie de conséquence parmi les membres de l'Académie au titre de *résidants*, est renvoyée à la prochaine séance.

Le bureau sera spécialement convoqué à cet effet.

M. Ch. LIOTARD détache d'une étude générale sur le culte et l'enseignement de la musique à Nîmes, un premier fragment servant d'introduction à l'histoire de notre théâtre.

Cette première lecture comprend essentiellement les souvenirs et documents qui se rattachent à l'incendie de la salle de spectacle, située sur le boulevard du Petit-Cours, à la date du 9 nivôse an VI, et à la construction par souscription de la salle de spectacle actuelle, élevée sur les plans de l'architecte Meunier, sur une partie des terrains des anciens Récollets, et qui fut inaugurée le 14 pluviôse an VIII (1800).

M. LIOTARD ajoute quelques renseignements sur les premiers temps de l'exploitation du nouveau théâtre, qu'il se propose de retracer avec plus de détails, au moyen de ses souvenirs personnels, pour la période qui comprend les cinquante dernières années, depuis 1830.

Une lecture de M. Michel sur de récentes découvertes archéologiques est remise à la prochaine séance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Mémoires de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, t. XXV, 1880.

Séance du 30 avril 1881.

Présents : MM. Puech, *président* ; Dumas, Salles, Aurès, Brun, Verdier, Gouazé, Bolze, Alb. Michel, Sabatier, de Montvilliant, *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications reçues pendant la dernière quinzaine, qui sont énumérées ci-après, savoir :

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, t. XXV, 1880.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, t. X.

Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1879, t. XI, 2^e bulletin.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 3^e série, 2^e volume.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, année 1881, 57^e livraison.

Mémoires de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXII, 1881, mars.

Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen, 6^e vol., 3^e cahier.

Atti della R. Accademia dei Lincei, t. V, avril 1881.

Revue des langues Romanes, janvier 1881.

Les Voix de la patrie, 4^e année, n^o 55.

Revue Savoisienne, 31 mars 1881.

Les Funérailles du pasteur Emilien Frossard.

La Fin du Monde, par M. Adolphe Pieyre.

M. BOLZE, au nom du bureau, rend compte de l'examen fait, dans une séance spéciale, de la situation de trois de nos confrères attachés à divers services publics, et appelés récemment, à raison de leurs fonctions, à résider hors de la ville de Nîmes et du département du Gard : M. Deloche, en qualité d'ingénieur en chef des ponts et chaussées à Cahors ; M. Roussellier, en qualité de procureur général à Montpellier ; M. Louis Michel, en qualité d'avocat général à Rennes.

Le bureau a pensé que diverses circonstances étaient de nature à faire considérer leur éloignement comme un accident passager ; ils sont tous les trois nés à Nîmes ; ils n'ont pas quitté leur ville natale sans esprit de retour, ils y restent attachés par des liens de famille, et ont exprimé le désir de continuer à appartenir à l'Académie par un titre plus intime et plus étroit que celui de simple associé. — Le bureau proposerait,

en conséquence, de les conserver au tableau de l'Académie dans la classe des membres non résidants.

Encore cette disposition ne serait applicable à MM. Deloche et Roussellier qu'à dater de l'année prochaine; car ils ont acquitté, pour l'année courante, leur cotisation en qualité de membres résidants.

Cette proposition est favorablement accueillie et sanctionnée par un vote de l'Académie, qui décide, en conséquence, que la place de membre résidant occupée par M. Louis Michel est seule vacante dès à présent.

Le registre des présentations est ouvert, par suite, pour recevoir les propositions relatives à son remplacement, jusqu'au 28 courant.

M. Albin MICHEL signale à l'Académie les dons faits au Musée lapidaire par divers propriétaires.

Le plus considérable et le plus intéressant provient de l'ancienne maison Lombard de la Tour, située entre la rue des Greffes et la rue Dorée. Il comprend quatorze inscriptions antiques, qui étaient encastrées dans les parois de la partie de la maison susmentionnée, ayant issue sur la rue des Greffes. Des pourparlers avec l'avant-dernier propriétaire, M^{me} veuve Roussel-Lacombe, n'avaient pas pu aboutir. L'acquéreur actuel, M. Larracine, a bien voulu donner au Musée cette précieuse collection. L'Académie décide, sur la proposition de M. Michel, qu'une médaille d'or sera attribuée et délivrée, en séance publique, à M. Larracine, à titre de gracieuse rémunération.

M. MICHEL met sous les yeux de l'Académie une photographie d'après un dessin, représentant une cène, qu'il a relevé dans les débris d'une chapelle mise à découvert par les démolitions opérées pour le prolongement de la rue de la Banque.

Cette chapelle et les constructions attenantes ont entièrement disparu sous le marteau des démolisseurs. Elle paraît avoir fait partie d'une maison de la rue du Grand-Couvent, qui aurait appartenu à Pierre Scatisse.

M. Chardon, entrepreneur des travaux d'ouverture de la rue de la Banque, a également fait don d'une inscription se rapportant à la mort d'un sieur Espérandieu, en 1329, dont M. Michel présente l'estampage et donne l'interprétation.

M. Ch. LIOTARD continue ses communications sur l'histoire du Grand Théâtre de Nîmes : sa lecture de ce jour porte sur les subsides successivement alloués par l'Administration municipale aux entrepreneurs de spectacles, qui se sont succédé de 1830 à 1880, y compris l'exploitation en régie par la ville elle-même, en 1854; et sur les vicissitudes très-diverses et rarement prospères de cette entreprise, pendant la même période de temps.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 14 mai 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, Aurès, Brun, Verdier, Gouazé, Bolze, Carcassonne, Michel, Sabatier, Robert, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications reçues depuis la dernière séance, qui sont énumérées ci-dessous :

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1878-1879.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXII, n° 1 (1881).

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, année 1881, n° 1.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, mars et avril 1881.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, 4^e année, 1879.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, 1^{er} trimestre 1881.

Annuaire de la Société d'ethnographie,
1875-76-77.

Société américaine de France, session de
1875.

Revue des langues Romanes, février 1881.

Atti della R. Accademia dei Lincei,
avril 1881.

Les Voix de la Patrie, n° 56.

L'Académie a reçu, en outre, à titre
d'hommage :

Guillaume Penn, nouvelle historique par
M. Roux-Ferrand, *membre honoraire*.

Li Bourgadieiro, de notre confrère Bigot,
9^e édition.

Libre arbitre et Liberté, par notre con-
frère Louis Michel, ouvrage édité à Paris,
mais dont l'Académie a entendu quelques
fragments inédits.

M. le Secrétaire dépouille la corres-
pondance, qui comprend : une lettre de
M. l'abbé Blanc, membre non-résidant,
qui accompagne un numéro de l'*Ins-
tituto*, revue scientifique et littéraire,
publiée à Coïmbre, dans laquelle a été in-
séré un fragment d'un poème de notre con-
frère. M. l'abbé Blanc aurait désiré qu'il
fût donné lecture de ses vers en séance. Il
lui a été répondu que les art. 54 et 55 du
règlement n'autorisent la lecture que d'ou-
vrages absolument inédits.

Une personne qui ne se nomme pas, écrit
de Liège pour offrir son intervention à
l'effet de faire envoyer à notre Compagnie
les publications de diverses Sociétés de
Belgique, et demande par la même occa-

sion à être informé des résultats du dernier concours. Il lui a été donné satisfaction sur ce dernier point, en lui faisant connaître que nous sommes en rapport d'échange de publications avec Bruxelles et Anvers.

M. Teixeira de Magalhaës, de Coïmbre, accuse réception de son diplôme d'associé correspondant.

M. Louis Michel écrit pour faire observer que la fixation de sa résidence officielle à Rennes ne lui permet pas de conserver sa qualité de membre résidant de l'Académie à Nîmes. La décision prise dans la séance du 30 avril dernier répond à l'observation de M. Michel, en le transportant dans la classe des membres non-résidants.

La Société académique de Guéret exprime le désir de voir combler les lacunes que présente sa collection des mémoires de notre Académie. Notre archiviste s'occupera des moyens de répondre à ce désir.

La Commission chargée de rédiger le texte de la question à mettre au concours pour l'année 1883, propose d'adopter une formule générale qui laisse aux concurrents assez de latitude, tout en concentrant leurs recherches dans le département du Gard.

L'Académie, sur les conclusions de la Commission, adopte pour sujet du concours d'histoire ou d'archéologie : la monographie de quelques ville, village, abbaye ou château appartenant au département du Gard.

Ce concours sera annoncé simultanément

avec le rappel du concours déjà publié pour l'année 1882.

L'ordre du jour appelle la communication des lectures qui seront comprises au programme de la prochaine séance publique, qui est fixée au samedi 28 mai.

Le bureau est invité à faire les démarches nécessaires auprès de l'Administration municipale pour l'occupation du local affecté d'ordinaire à cette solennité, à l'Hôtel de Ville.

L'Académie entend successivement les lectures de son Président, qui a choisi pour sujet du discours d'ouverture :

La vie et les travaux de Jean Varranda, médecin nimois de la Faculté de Montpellier, et de M. Carcassonne, qui donne communication de la Notice biographique qu'il s'était chargé de rédiger sur notre confrère, le docteur Philippe Boileau de Castelnau.

L'Académie accueille avec faveur ces deux communications.

En l'absence de M. Jean Gaidan, rapporteur du concours de poésie, M. Liotard donne connaissance des conclusions du rapport de la Commission, qui a distingué plus particulièrement pour participer aux récompenses trois pièces sur les 27 qui ont été produites au concours.

L'Académie confirme, après lecture du rapport et des trois compositions poétiques,

l'appréciation de la Commission, qui conclut à accorder :

Le prix de 300 fr. à la pièce n° 2. — *Le Lion captif.*

L'accessit, à la pièce n° 26. — *La Lavandière.*

Et une mention honorable à la pièce n° 5. — *Le Poète devant la science,*

en décidant que les deux premières seront lues en séance publique et insérées par suite dans le volume des Mémoires de 1881.

Les plis cachetés, correspondant aux numéros sus-indiqués, sont ensuite ouverts et font connaître comme suit les noms des trois lauréats.

Pour le 1^{er} rang, M. Auguste Creissels, de Millau (Aveyron).

Pour le 2^e rang, M. Maystre, pasteur à Genève.

Pour le 3^e rang, M. Guinand, lauréat de l'Institut, à Paris.

M. le Secrétaire perpétuel est chargé de leur faire part du résultat du concours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance publique du 28 mai 1881.

Le samedi 28 mai 1881, conformément à l'avis publié et aux dispositions arrêtées dans la séance du 14 mai, a eu lieu dans une salle de l'Hôtel de Ville, à quatre heures du soir, la séance publique annuelle de l'Académie.

Etaient présents : MM. le docteur Puech, *président d'année* ; Dumas, Salles, Aurès, Révoil, Brun, Ginoux, Verdier, Gouazé, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Alb. Michel, Delépine, Sabatier, Robert, Boyer, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Lombard-Dumas, Goudard, *membres non-résidants* ; Q. des Rivières, Viguié, *membres honoraires* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

M. Margarot, maire de Nimes, M. le général Courty, commandant la subdivision militaire, assistaient à la séance. M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, n'a pu s'y rendre, étant éloigné de Nimes par un deuil de famille.

La séance a été ouverte par le discours d'usage du président, M. Puech, qui avait pris pour texte *la Vie et les travaux de Jean Varanda*, illustre médecin du xvii^e siècle, né à Nimes, dont les mérites, fort

appréciés en son temps, avaient été trop oubliés et demandaient à être mis en lumière.

M. le premier président Gouazé, président de l'Académie pour l'année 1880, a présenté, conformément aux art. 33 et 49 du règlement, le *Compte rendu sommaire* des principaux travaux de la Compagnie pendant l'année écoulée.

M. le docteur Carcassonne a fait revivre, dans une *Notice* exacte et intéressante, la physionomie sympathique du *docteur Philippe Boileau de Castelnau*, qui exerça, dans les derniers temps de sa vie, les fonctions d'inspecteur du service des enfants assistés du département du Gard.

M. le Maire de Nîmes a bien voulu se charger ensuite de la distribution des médailles honorifiques que l'Académie décerne, chaque année, comme mandataire de la ville, aux personnes qui ont enrichi de quelque don les collections du Musée archéologique, et dont l'appel a été fait comme suit :

M. Larracine, *huissier*, pour 14 inscriptions, médaille d'or.

M. Mazoyer, *maçon*, une statuette d'Hercule, médaille d'argent.

M. Maruejols, *propriétaire*, une hydrie en bronze, médaille d'argent.

M. Silhol, *représentant de commerce*, pour une inscription et un autel antique, médaille d'argent.

M. Griner, *artificier*, pour un griffon sculpté, médaille d'argent.

M. Bougarel (*de Manduel*), pour un cippe sculpté, médaille d'argent.

M. Bancel, *limonadier*, pour une inscription, médaille d'argent.

M. Bertrand-Boulla, *manufacturier*, pour une inscription, médaille d'argent.

M. Grotz, pasteur, pour une brique de la muraille de la Chine, et divers objets provenant d'Orient, médaille d'argent.

M. Ch. Liotard a communiqué un relevé des documents officiels relatifs à l'érection des salles de spectacle successivement affectées à Nîmes à la représentation des œuvres lyriques et dramatiques.

La première, sur la place au sud de l'Amphithéâtre romain ;

La deuxième, sur le boulevard du Petit-Cours, incendiée en 1797 ;

La salle actuelle, bâtie en 1800 sur une partie des terrains des anciens Récollets.

La séance a été terminée par le compte rendu du *concours de poésie*, présenté par M. Jean Gaidan, qui, après avoir proclamé les noms des poètes ayant obtenu les trois premiers rangs,

MM. Creissels, Mahystre et Guinand, a donné lecture des deux premières pièces qui ont obtenu le prix et l'accessit.

Le *Lion captif*, par M. Creissels ;

La *Lavandière*, par M. Mahystre.

La séance a été levée, et l'Assemblée s'est séparée à six heures et demie.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, t. VII, 1880, nos 1081, 117, 1, année 1880, fascicule de l'Académie des sciences, 1881.

Séance du 11 juin 1881.

1881, janvier, février, mars et avril 1881.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Normandie, 117, livraison, 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, Salles, Aurès, Révoil, Brun, Lenthéric, Verdier, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Alb. Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste :

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 16, 1881.

Atti della R. Accademia dei Lincei, mai 1881, nos 11 et 12.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1880.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 3^e série, 8^e volume.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 29^e année, 1880.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, nouvelle série, t. II, 2^e semestre 1880.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, 1880.

Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1881.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, janvier, février, mars et avril 1881.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 117^e livraison, 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXII, avril 1881.

Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, 5^e volume.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1880, 34^e volume.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XXVII, 3^e fascicule, 1879-1880.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mars 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, février et mars 1881.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{er} trimestre 1881.

Revue des langues Romanes, t. V^e, mars 1881.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVI, 1880.

Revue Savoisienne, n^o du 30 avril 1881.

Revue des Sociétés savantes des départements, 7^e série, t. III, 2^e livraison.

M. le Secrétaire, dépouillant la correspondance, communique les lettres de deux des lauréats du dernier concours (poésie), M. Aug^{te} Creissels, de Millau, et M. Guinand, de Paris, qui expriment le désir de connaître le texte du rapport de la Commission du concours.

M. Gaidan, rapporteur, veut bien mettre à leur disposition les parties essentielles de son compte rendu qui pourront les intéresser. M. le Secrétaire leur fera parvenir ce document.

M. le Secrétaire informe la Compagnie que la Monnaie de Paris a reçu la commande de la médaille d'or destinée à M. Creissels, dans les conditions de gravure convenues (inscriptions en relief). La Monnaie a annoncé l'expédition de la médaille dans 15 jours.

M. Robert, conservateur du Musée municipal de Lons-le-Saulnier, ayant eu connaissance de la description détaillée de la collection céramique d'Emilien Dumas, rédigée par M. Lombard-Dumas, et insérée dans le volume de nos mémoires de l'année 1878. a demandé à acquérir le volume qui contient cet intéressant travail.

M. le Secrétaire s'est empressé de déférer à ce désir, et M. Robert a bien voulu, en retour, adresser à l'Académie, pour être déposé au Musée archéologique de la ville, un spécimen moulé en plâtre d'une lampe antique où se trouve fortement marqué en relief le nom du potier, *Fortis*, qui l'avait frappé comme étant plusieurs fois reproduit dans la collection Dumas.

Ce curieux spécimen sera officiellement transmis à la Mairie de Nîmes.

M. PUECH donne lecture du rapport suivant sur un ouvrage de M. Falgairolle, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Vauvert et de ses environs* :

« Sous ce titre modeste et sans prétention, un vaillant et jeune chercheur a écrit un travail des plus substantiels et surtout des plus intéressants. Inspiré par l'amour de la patrie, M. Prosper Falgairolle a dépouillé de nombreux documents et est ainsi parvenu à établir sur de solides bases le passé de son pays natal.

» Le premier volume — le seul paru jusqu'ici — comprend cinq mémoires d'étendue inégale. Ce sont : 1° Notre-Dame de Vauvert ; 2° le château et la baronnie ; 3° les privilèges de la ville ; 4° les institutions municipales ; 5° l'ancien temple. Nous ne parlerons que des trois premiers, et renverrons pour les détails à l'ouvrage lui-même, qui intéresse, non-seulement les concitoyens de l'auteur, mais encore les amateurs d'histoire locale.

» Vauvert a eu pour berceau une église et un château-fort. C'est autour de Notre-Dame de Vauvert (810) d'une part, et du château de Posquières (1151) de l'autre, que se sont groupés ses premiers habitants ; mais c'est en définitive l'église qui a été le premier centre d'attraction et qui a fini par imposer son nom à l'agglomération tout entière (Vauvert, 1435, répartition du subside de Charles VII). L'église était à cette époque un lieu de pèlerinage renommé. Riches et pauvres, grands et petits venaient visiter

son sanctuaire et y implorer les faveurs du ciel. On y voit successivement passer : Saint Louis, le héros chrétien ; Jacme I, le Conquérant, roi d'Aragon ; le pape Clément V ; Guillaume de Nogaret, l'insulteur de Boniface VIII ; les pèlerins flamands et le roi François I, avant son entrevue avec l'empereur Charles-Quint. Puis la réforme vient ; elle détruit l'église et son fameux rétable ; mais, nonobstant, le *lieu*, comme on disait alors, continue de s'appeler Vauvert.

» Quant au château-fort, s'il a eu une durée plus longue que l'église, il n'en a pas moins subi le même sort. M. Falgairolle nous en fait connaître avec la distribution, avec l'aménagement intérieur, les divers propriétaires qui l'ont possédé depuis 1066 jusqu'à nos jours. Il n'a garde d'oublier que le 14 décembre 1564, Charles IX y vint coucher, et il en raconte avec détail les vicissitudes pendant les guerres de religion. En l'absence des propriétaires, qui étaient les de Levis tour à tour, comte et duc de Ventadour, le château est maintes fois pris et repris par les catholiques et les religionnaires, et enfin est démoli par un Nimois, le capitaine Poiltrin de Florencourt, d'après les ordres du duc de Rohan (4 octobre 1628).

» Cette dernière guerre réduisit les habitants au dénûment le plus complet. Rien ne leur fut épargné : ni les réquisitions d'hommes, ni les prestations en nature, ni l'entretien des garnisons, ni les contributions de guerre répétées à tout propos. A bout de ressources, et ne sachant à quelle bourse puiser, la communauté envoie au duc de Rohan députés sur députés ; mais quoiqu'elle soit exclusivement religionnaire, ses démarches n'aboutissent point. La seule faveur

qu'elle obtienne — encore est-ce une faveur forcée, puisque les habitants ont été dépouillés de leurs charrettes — c'est qu'au lieu de fournir soixante charretées de bois, elle en fournira deux cents charges d'ânes.

» Repoussée de ce côté, la communauté ne se décourage point et adresse ses supplications à l'autre belligérant. Grâce à l'influence du baron de Vauvert, le duc de Levis-Ventadour, elle est écoutée et obtient du commandant de l'armée royale, le duc de Montmorency, une décharge générale des impositions dont elle était frappée.

» Ce n'est pas, du reste, le seul bon office qu'elle ait reçu de ses *barons*; il est au contraire une foule de circonstances dans lesquelles elle a eu lieu de s'applaudir d'avoir recouru à leur intervention. De temps à autre, il est vrai, des luttes s'élèvent entre la communauté et le seigneur; mais, grâce à l'esprit de conciliation de ce dernier, elles se terminent toujours pacifiquement. Si les habitants sont actifs et laborieux, les seigneurs sont bienveillants et humains dans le sens le plus large du mot. Entre autres exemples, nous signalerons la conduite de Gilbert de Levis comte de Ventadour: Prenant en considération une requête des habitants qui se plaignent « du peu de moyens de vivre qu'ils ont à faute d'avoir terres labourables esquelles ils puissent semer et cultiver bledz et vignes », il permet en 1561 le défrichement des garrigues et leur concède la faculté de se créer un petit domaine.

» Cette mesure libérale, qui, à la veille de la Révolution, avait amené la mise en culture de presque tous les terrains improductifs (2235 salmées) fit, avec la fortune des

citoyens, la prospérité de Vauvert. Disons-le à la gloire du présent, c'était alors un modeste village dépendant de la viguerie d' Aimargues, et ayant sept cents âmes tout au plus. D'après un document officiel (*La Tariffe du présage universel des provinces de la France*. Nismes, J. Vague-
nar, 1619, in-fol.), le terroir et juridiction de cette viguerie était présagé pour une somme de six cent cinquante livres 18 sols 4 deniers, qui se répartissait de la façon suivante :

1° Aimargues, deux cent quarante-huit livres trois sols sept deniers ;

2° Le Cailar, cent vingt-une livres sept sols un denier pitte ;

3° Saint-Laurent, cent quarante-neuf livres deux sols deux deniers ;

4° Vauvert, cent vingt-cinq livres seize sols cinq deniers ;

5° Candiac, six livres huit sols quatre deniers.

» Que de changements advenus depuis ? Mais n'insistons pas, et laissons à M. Falgairolle le soin de nous retracer dans son second volume les variations successives de l'impôt foncier, ainsi que celles de la population. Qu'il suffise d'indiquer que l'un et l'autre ont grandement changé. La population, qui était de 42 feux en 1384, de 854 en 1789, est actuellement de 5,366 âmes.

Quant à l'impôt, il a centuplé depuis la première époque et est appelé à une nouvelle surélévation, si jamais on fait la révision du cadastre et repartit l'impôt d'après la quotité moyenne du revenu foncier. Grâce à l'ancienneté du cadastre et à la mauvaise réputation du terroir, qui est *sec, aride et*

ingrat, les propriétés à Vauvert sont médiocrement imposées, ou pour mieux dire paient, toutes proportions gardées, une contribution moins élevée que les propriétés sises dans les communes voisines.

» Mais revenons au livre, dont cette digression nous a éloignés. Il est bien coordonné et a droit aux éloges les plus sincères. Pourtant, nous devons à l'intérêt que nous portons à son auteur de lui signaler deux oublis : le premier est relatif à un manuscrit (n° 13856 de la bibl. de Nîmes), qui narre les événements qui se sont passés au Cailar pendant la dernière guerre de religion ; le second (Arch. dép. H. 88) est un *factum* pour « dame » Louise de Baudan et M. Gabriel d'Auteville (*sic*), baron de Vauvert et les consuls et habitants dudit lieu appelez, défenseurs, impetrans et supplians contre le sieur de Bousquet, abbé de Franquevaux, au sujet du tènement appelé les Iscles » *Nîmes, Vve de J. Plasses, 1676.*

» Quant au style de l'ouvrage, il est sobre et clair. Les faits y sont racontés avec une simplicité qui n'exclut pas l'élégance. Enfin, l'impartialité y règne d'un bout à l'autre, et le lecteur livré à lui-même, peut apprécier à sa guise les événements qui se succèdent. En d'autres termes, comme l'a dit Montaigne, « c'est icy un livre de bonne foy ».

A la suite de cette lecture, et sur la proposition de M. Puech, appuyée par deux de ses confrères, la candidature de M. Falgairolle, en qualité de membre non-résidant, est inscrite sur le registre des présentations.

Notre confrère, M. l'abbé BLANC, membre non-résidant, a adressé à l'Académie un nouveau fragment, absolument inédit, de son poème *Adelcharie*, ou la jeune négresse, dont M. Liotard donne lecture, conformément au désir de l'auteur.

Ce fragment, intitulé *l'Île enchantée*, contient 17 strophes détachées du chant VI du poème.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée:

— 197 —

Séance du 25 juin 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Brun, Verdier, Gouazé, Meynard-Auquier, Albin Michel, Delépine, Dardier, *membres ordinaires* ; abbé Azais, Q. des Rivières, *membres honoraires* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—

Le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie depuis la dernière séance, savoir :

Mémoires de la Société Eduenne, t. IX.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1879.

Annuaire de la Société philotechnique, 1880.

Revue épigraphique du Midi de la France, avril-mai 1881.

Bulletin de la Société nivernaise, XI^e volume.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, nos 1 et 2, 1881.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, n° 2, 1881.

Le Breviari d'amor, de Matfre Ermen-gaud.

Atti della R. Accademia dei Lincei, juin 1881.

Annuaire de numismatique et d'archéologie, 1867.

L'Académie a reçu également, à titre d'hommage, par l'intermédiaire de M. Aurès:

Antiquités mexicaines du Musée du Grand Séminaire de Nîmes, par l'abbé Avon.

Note sur un atelier néolithique découvert à Baron, par M. G. Féminier.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Louis Michel, inscrite au bulletin de convocation après l'expiration du délai réglementaire.

M. Charles Sagnier est élu à l'unanimité des suffrages.

M. Alb. MICHEL fait part, dans la forme suivante, de quelques découvertes archéologiques :

« Notre sol, si riche en monuments épigraphiques, nous livre à chaque instant de nouveaux documents que les propriétaires se font un plaisir d'offrir à notre Musée.

» C'est ainsi que la semaine dernière, M. Cammal aîné, en faisant des fouilles dans son terrain situé rue Sainte-Perpétue, derrière le couvent des Dames de l'Assomp-

tion, a mis à jour un cippe qui figure aujourd'hui dans nos collections municipales, et qui porte l'inscription suivante :

MÁNIBVS
ANTONI·SECVNDI
VASSÉDÓNIS

*Aux dieux mânes d'Antonius Secundus
Vassedonis*

» Cette pierre tumulaire en grès mesure 0,40 centimètres de large, et l'inscription 0,21 c. sur 0,30 de hauteur.

» Les lettres, très-lisibles, ne sont pas cependant de la bonne époque. On remarque trois accents, le premier sur l'A de *manibus*, et les deux autres sur l'E et l'O de *Vassedonis*.

» Le Secundus dont il s'agit ici n'est pas le premier de ce nom que nous rencontrons sur les inscriptions de Nîmes. — Il y a peu de temps que je vous ai parlé d'une inscription trouvée chez M. Bancel, et portant les noms de SECVNDVS COMBARILLI. F., je pourrais encore vous en citer d'autres.

» Je suis chargé par M. Fajon, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nîmes, d'offrir à l'Académie un objet qui, pour elle, a un grand intérêt ; c'est le sceau de l'Académie tel qu'il avait été gravé lors de sa reconstitution, en 1754 ; c'est du moins mon opinion.

» Ce sceau porte les empreintes suivantes :

ACADEMIA. REGIA. NEMAUSENSIS
autour de deux palmes, au-dessus desquelles se trouve une banderolle portant la devise de l'Académie :

AEMVLA. LAVRI.

» Comment ce cachet est-il sorti des archives de l'Académie ? Il est assez difficile de le dire, car les événements qui ont marqué la fin du siècle dernier peuvent donner lieu à toutes les suppositions.

» Le décret du 8 août 1793 ayant supprimé toutes les sociétés savantes, ce n'est que le 25 thermidor an IX (13 août 1801) que l'Académie de Nîmes se reconstitua sur les bases actuelles ; or, dans cet intervalle de temps, un objet d'aussi peu d'importance qu'un simple cachet a bien pu passer dans plusieurs mains ; l'essentiel pour nous, c'est qu'il soit rentré dans nos archives.»

Une lettre de remerciements sera adressée à M. Fajon par M. le président de l'Académie.

M. DARDIER lit une notice biographique et bibliographique sur l'historien Jean de Serres, natif de Villeneuve-de-Berg, en Vivarais, frère cadet du célèbre agronome Olivier de Serres.

Voici un court résumé de ce travail.

Tous les biographes se sont étrangement trompés sur ce personnage, qui fut aussi poète, philosophe, controversiste, théologien, pasteur à Nîmes et principal du collège pendant une période de dix ou onze ans (de 1578 à 1589). On l'a confondu avec son père, qui avait le même prénom. On a cru qu'il avait étudié la théologie en France, et qu'il s'était expatrié pour fuir la persécution religieuse sous Charles IX, et même seulement après la Saint-Barthélemy. On a dit qu'il avait prévarié dans l'exercice de

son ministère et qu'il avait abjuré le protestantisme. Toutes les notices qui lui ont été consacrées, depuis Bayle jusqu'à Michaud, sont pleines d'erreurs, d'inexactitudes, de confusion; elles sont surtout incomplètes. Comment saisir cet insaisissable Protée qui jusqu'à ce jour a échappé à toutes les étreintes?

En serrant de près le texte de quelques épîtres dédicatoires que Jean de Serres a signées et où il parle de lui, et en connaissant quelques incidents de sa vie jusqu'ici ignorés, M. Dardier a posé quelques points de repère solides, indiscutables, qui lui ont permis de s'orienter sûrement sur cette route obscure.

Ces points de repère, les voici :

Jean de Serres nous apprend lui-même qu'il a fait à Lausanne ses premières études, étant encore *enfant*, et qu'il a étudié la philosophie dans la même ville, étant *adolescent*. Nous savons, d'un autre côté, par des documents officiels, qu'il était à Genève en 1559, faisant partie de la première fournée d'étudiants qui affluèrent à l'Académie nouvellement fondée par Calvin; c'est là qu'il fit ses études de théologie. Or, comme il est né vers 1540, ce n'est pas sous le règne de Charles IX qu'il a quitté la France *avec sa famille*, la famille dont il aurait été le chef, mais de 1545 à 1547, alors qu'il avait de cinq à sept ans, après le massacre des Vaudois de Provence, et avec la famille de son père, celle dont il faisait partie. Même à l'avènement de Charles IX, il avait vingt ans, et depuis longtemps il avait passé la frontière.

Nous savons aussi par des documents officiels ce qu'il fit jusqu'après la Saint-Barthélemy : il fut chapelain de l'hôpital à

Genève, en juin 1565, à peine ses études de théologie terminées ; et en juillet 1566, il fut nommé pasteur à Jussy, où il resta jusqu'à la fin d'août 1572. Nous savons même qu'il sortit de cette petite église assez brusquement et dans des circonstances fâcheuses. Il estimait « avoir assez trainé la charrue » ; et comme la compagnie des pasteurs refusait, malgré ses instances, de lui donner son congé, il chercha à conquérir sa liberté par un coup de tête. Il emballa secrètement ses meubles et ses livres et les fit transporter au-delà de la frontière genevoise. Mal lui en prit. Le conseil et la compagnie le trouvèrent « mal affectonné à sa charge », et pour sa dissimulation, ses mensonges ; on le mit en prison (30 août 1572) ; puis il fut suspendu du ministère et de la cène (18 septembre).

Ce n'est donc pas après la Saint-Barthélemy qu'il s'est réfugié en Suisse. Le péril pour lui aurait été de rentrer dans sa patrie au lendemain de la nuit terrible. Mais il échappa à cette éventualité menaçante en revenant à Lausanne, après *quatorze ans* d'absence (de la fin de 1558 à la fin de 1572) ; et il fut accueilli dans cette ville par les magistrats de la République de Berne avec une telle affection, qu'il leur en témoigna plus tard toute sa reconnaissance.

Jean de Serres se maria le 25 avril 1569, à Genève, avec Marguerite Godarri ; mais non sans que le Consistoire se fût enquis disciplinairement, quelques jours auparavant, de ce projet d'union, car la fiancée n'avait pas encore quatorze ans, et elle était « de petite et débile stature ». La jeune épouse, heureusement, grandit et se fortifia devant Dieu et devant les hommes, car elle

eut plusieurs enfants, dont deux au moins naquirent à Nîmes. Le nom de la mère est donné en toutes lettres dans le plus vieux registre de baptêmes de notre ville ; et il a été dès lors impossible de se méprendre sur l'identité de l'époux ; c'est bien le même qui était pasteur à Jussy en 1569, lors du mariage ; il s'agit donc du fils Jean de Serres et non de son père.

Après un séjour de dix ou onze années à Nîmes en qualité de pasteur et de principal du collège, il quitta assez brusquement aussi ce double poste, en octobre 1589. Il demandait à chaque instant des congés et même la décharge du ministère, par la raison qu'il avait un « grand ménage » et qu'il ne pouvait pas vivre dans une grande ville avec le modeste traitement qu'il avait et qu'on ne pouvait pas encore toujours lui payer régulièrement. Sa famille était, d'ailleurs, depuis quelques années, installée à Orange, où il avait son « principal bien ». Le Consistoire le prit au mot dans un moment de dépit, et de Serres alla desservir l'église d'Orange, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée avant la fin de mai 1598.

Il a laissé de nombreux ouvrages qui ont eu plusieurs éditions, mais qui sont aujourd'hui d'une rareté extrême. Le premier en date et aussi en importance, ce sont des *Commentaires* (en latin) *sur l'état de la religion et de la république dans le royaume de France*, en cinq parties, allant de 1557 à 1574. Les trois premières parties parurent en 1571, la dernière en 1575. L'auteur était en position de bien connaître les faits qu'il raconte, car Genève était un centre où aboutissaient toutes les affaires concernant les églises de France. Il a écrit, d'ailleurs,

sans passion. Ces *Commentaires* sont la source la plus précieuse pour cette partie de nos annales : tous les historiens y ont puisé avec confiance.

Pendant son séjour à Lausanne, après sa mésaventure de Genève, Jean de Serres publia, en 1575, une traduction en vers grecs des Psaumes latins de Buchanan ; et, en 1578, une traduction en latin des œuvres de Platon. Ce dernier ouvrage sortit des presses du célèbre Henri Estienne : trois magnifiques volumes in-folio avec filets rouges à chaque page ; les caractères grecs et latins sont d'une pureté admirable.

A Nîmes, il publia, de 1582 à 1586, plusieurs ouvrages de controverse : Quatre *Anti-jésuites*, contre les jésuites de Tournon qui l'avaient attaqué. De part et d'autre, la polémique est très-vive, quelquefois peu courtoise ; mais dans ce rude seizième siècle, la plume est encore une épée qui défend envers et contre tous une sainte cause pour laquelle on mourait sur les champs de bataille.

Cette polémique ne l'empêcha point de poursuivre ses recherches historiques, son travail de prédilection. Il publia, en 1597, son *Inventaire général de l'histoire de France*, qui a été reimprimé un très-grand nombre de fois, avec des additions successives, jusque dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Les deux premiers volumes, qu'il a seul publiés, vont jusqu'à Charles VI, 1422. Mais cet *Inventaire* ou résumé de l'histoire de France devait aller, d'après le « privilège du roi », signé à Lyon le 13 septembre 1595, « jusqu'au règne de Henri IV. » C'est donc d'après les notes assez complètes laissées par l'auteur, et allant peut-être jus-

qu'à l'année de sa mort, qu'un pasteur de Genève, nommé Montlyard, publia la suite, d'abord jusqu'en 1589, puis jusqu'en 1598, enfin (ce qui serait l'œuvre personnelle du continuateur), jusqu'au 14 septembre 1606, baptême des enfants de France.

On a reproché à Jean de Serres d'être partial en faveur des protestants. Mais ses coreligionnaires lui ont fait, de son temps, le reproche contraire. La vérité est qu'il fut indépendant et ennemi des extrêmes. Il se prononça toujours contre la reprise des hostilités. Il était opportuniste; il voulait des concessions mutuelles; et c'est pour cela sans doute qu'il plaisait tant à Henri IV, qui le nomma son historiographe en 1597. Il n'a pas conseillé l'abjuration du Béarnais en 1593; mais il a dû s'en consoler assez vite, parce qu'il l'a considérée comme une mesure politique propre à pacifier le royaume.

Le dernier ouvrage qu'il a publié en latin, sur les *Principes de la religion chrétienne* (Paris, 1597), et qui a été, selon son expression, « le fruit de toute sa vie », montre avec évidence qu'il n'a pas abjuré lui-même. Il a rêvé seulement une conciliation impossible.

On lui a attribué le *Recueil des choses mémorables avenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV*, plus connu sous le nom d'*Histoire des cinq rois*; c'est possible; mais il est difficile de se prononcer sur ce point. Dans tous les cas, l'auteur de cet ouvrage, qui eut deux autres éditions, en 1598 et 1599, a pu utiliser les manuscrits de Serres.

Quant à l'accusation d'avoir malversé dans l'administration des deniers royaux ou des deniers des églises qui avaient passé par

ses mains, le registre du Consistoire de Nîmes et ceux des Synodes provinciaux et nationaux de cette époque prouvent que l'accusation n'était pas fondée. Il avait seulement des adversaires qui, sur de simples apparences, ont cru pouvoir le perdre ; mais ses comptes ont été finalement trouvés en règle.

Présents : M. le docteur Puch, président ; J. Salles, André — Bigot, Brun, Verdier, Dombre, Gouaze, Faudon, Carassonne, Lévy, Michel, Dela-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Ch. Liotard, secrétaire.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, comprenant : *Annales et notes*

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuses des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1^{re} année, 2^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Bourgogne-sur-Mer, 1^{er} trimestre, 1881.

Revue des langues romanes, avril, 1881.
Les Vols de la patrie, 4^e année, n^o 27, 28, 29 et 30.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 2, mai 1881.
Revue scientifique, 31 mai 1881.
Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, p. 300.

ses travaux, le rapport de la Commission de la langue et des dialectes provinciaux et nationaux de cette époque, prouvent que l'association n'était pas fondée. Il avait eu lieu avant les travaux qui ont été publiés ; mais ses comptes ont été publiés trop tard.

Séance du 9 juillet 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Verdier, Dombre, Gouazé, Faudon, Carcassonne, Meynard-Auquier, Albin Michel, Delépine, abbé Ferry, Dardier, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, comprenant :

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1^{re} année, 5^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, mai et juin 1881.

Revue des langues Romanes, avril et mai 1881.

Les Voix de la patrie, 4^e année, nos 57, 58, 59 et 60.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 2, mai 1881.

Revue Savoisiennne, 31 mai 1881.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, n^o 3.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1881, n° 1.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, novembre et décembre 1880, janvier et avril 1881.

Bulletin de la Société de Borda à Dax, 1881, 2^e trimestre.

Bulletin de la Société académique de Nantes, t. I, 6^e série, 1880.

L'Investigateur, journal de la Société des Etudes historiques, 47^e année, janvier-février 1881.

Origines et développements de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims, par Edouard Fleury.

Ce dernier ouvrage est remis à M. l'abbé Ferry, avec prière de vouloir bien en présenter le compte rendu.

Notre confrère M. Louis Michel écrit de Rennes, à la date du 24 juin, pour remercier l'Académie d'avoir bien voulu lui conserver son affiliation à titre de membre non-résidant.

M. Rivière (Amédée) écrit de Douai pour demander à connaître les conditions d'admission dans notre Compagnie. Un exemplaire du règlement lui sera adressé, pour répondre à ce désir.

M. MEYNARD-AUQUIER donne lecture de quelques renseignements intéressants relativement à l'impôt sur le papier, et à ses conséquences sur la production générale

des travaux de l'esprit dans diverses contrées.

Suit un résumé de cette communication :

« La question de l'impôt sur le papier n'a pas seulement un côté économique : elle touche aussi à la vie intellectuelle du pays par bien des points, par le livre, le journal, les fournitures scolaires, etc.

» Un moraliste anglais du dernier siècle retrouvait, disait-il, le caractère des différents peuples de l'Europe dans la nature du papier fabriqué par chacun d'eux. Avec moins de subtilité et plus d'exactitude, aujourd'hui, on peut évaluer le degré d'instruction d'un peuple d'après la quantité de papier qu'il consomme.

M. Meynard rappelle dans quelles circonstances douloureuses cet impôt a été établi : la France avait à payer la rançon de sa délivrance, et il fallait créer de nouvelles sources de revenus pour le Trésor public.

Tout fait espérer que l'impôt sur le papier sera prochainement aboli, grâce à l'accroissement des revenus indirects.

Sa perception offre, du reste, de sérieux inconvénients : elle est coûteuse, difficile, vexatoire ; elle donne lieu à ce qu'on appelle l'*exercice*, c'est-à-dire une surveillance rigoureuse au domicile du manufacturier et de l'imprimeur ; l'exercice expose le fabricant au danger de la contrefaçon et est un obstacle aux améliorations et aux progrès de cette industrie.

Après avoir décrit les modifications introduites dans la fabrication, et montré les périls de la concurrence étrangère, à la suite des traités de commerce, M. Meynard

fait observer que les nouvelles taxes venaient restreindre la production au moment même où les fabricants auraient eu besoin de la multiplier, pour se dédommager de leurs longs sacrifices.

L'impôt a chassé la plupart des commandes qui nous venaient de l'étranger ; il a entraîné une détérioration de la qualité de nos papiers ; et ce sont les nations étrangères, la Belgique, la Suisse, et surtout l'Allemagne, qui ont bénéficié de notre déchéance.

L'ouvrier des papeteries forme une classe très intéressante et très sympathique : il est à la fois agriculteur et industriel ; il quitte rarement son pays natal ; son temps se partage entre l'usine et la ferme ; et c'est lui, en définitive, qui est le plus cruellement atteint par l'impôt.

Il convient aussi de signaler l'inégalité de l'impôt ; il pèse peu sur le papier de luxe ; mais il grève lourdement le papier ordinaire et grossier, celui qui se vend à bas prix.

Il nuit à un grand nombre d'industries dans lesquelles on emploie de grandes quantités de papiers, et particulièrement aux articles destinés à l'exportation, auxquels on ne peut appliquer le drawback.

Mais le plus grave inconvénient de cet impôt, c'est de frapper une marchandise utile au développement de la vie intellectuelle.

Les ouvrages à bon marché, publiés par nos grands éditeurs ; les livres d'instruction primaire ont subi une hausse relativement considérable. Même phénomène pour les cahiers en usage dans nos écoles.

Une loi qui, même par un point secondaire, nuit à la diffusion de l'instruction,

n'est pas une loi sage. On demande, de tous côtés, l'instruction gratuite; il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des écoles, il faut aussi leur fournir la « denrée intellectuelle ».

En terminant, M. Meynard rappelle que nous aurions dû profiter un peu mieux de l'exemple que nous avait donné l'Angleterre, il y a 25 ans environ.

A la suite d'une grande crise économique, les Anglais, eux aussi, avaient établi un impôt sur le papier; mais ils en reconurent bientôt les fâcheuses conséquences: il y eut comme un soulèvement de l'opinion publique; de nombreux meetings furent organisés; on assaillit les Chambres de pétitions et de protestations, et il fallut bien en venir à la suppression de la taxe sur le papier.

M. AURÈS fournit à l'Académie des explications sur une discussion curieuse à laquelle a donné lieu, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, l'interprétation de deux inscriptions de notre Musée qui présentent le plus haut intérêt.

La première est la dédicace d'un édifice considérable, qui avait été considéré jusqu'ici comme le fronton du principal établissement des Bains Romains, et dont on n'avait lu ou restitué que les deux lignes les plus étendues. Les fragments d'une troisième ligne supérieure, péniblement découverts, tendraient à modifier l'affectation du monument, dont le fronton pourrait bien s'appliquer à la Basilique de Plotine, et à en faire reporter l'érection de l'époque d'Auguste à la période des Antonins.

Les diverses interprétations qui se sont produites à l'Académie des Inscriptions, et

auxquelles ont pris part MM. Léon Renier, Ern. Desjardins, Ernest Renan, ne sont pas absolument concluantes, et donneront lieu sans doute à de nouvelles controverses dans lesquelles M. Aurès se propose d'intervenir. — Cette considération l'engage à réserver pour plus tard son opinion personnelle dans la grave question qui vient d'être soulevée.

M. Aurès donne également des indications précieuses sur la fausse interprétation à laquelle a donné lieu aussi, à l'Académie des Inscriptions, le texte mal copié de l'inscription relative à l'entrepreneur de travaux Hermès et à ses ouvriers tailleurs de marbre et de pierre, où l'on a lu :

Lapidarius

LAPIDARI. V. S

au lieu de

LAPIDARI

V. S. (*votum solverunt*).

A l'ordre du jour de la prochaine séance sera inscrite l'élection d'un membre non résidant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 98 —

Séance du 23 juillet 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Bigot, Brun, Verdier, Gouazé, Alb. Michel, Dardier, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose les publications qui ont été adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, et qui sont détaillées dans la note suivante :

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. XVII, 1880-1881.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. XII, 3^e livraison.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, du 30 novembre 1880 au 15 mars 1881.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Montpellier, t. X, 1^{er} fascicule 1880.

Atti della R. Accademia dei Lincei, juin 1881.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux, 1880.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mai 1881.

Les Voix de la patrie, 4^e année, n^o 61.

Mémoires de la Société smithsonienne,
1879.

Bulletin de la Société d'agriculture, in-
dustrie, sciences et arts de la Lozère, mai
1881.

Romania, t. X, 1881.

Revue épigraphique du Midi de la France,
n^o 14, juin-juillet 1881.

Recueil des travaux de la Société d'agri-
culture, sciences et arts d'Agen, 2^e série,
t. VII.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un
membre non résidant. L'Académie procède
au scrutin secret à cette désignation :
M. Prosper Falgairolle, auteur d'une *Etude*
sur la ville et le château de Vauvert, est
nommé à l'unanimité pour occuper la place
vacante.

M. le Ministre de l'Instruction publique
annonce, par une dépêche du 19 juillet, qu'il
a reçu et acheminé à leur destination les
146 exemplaires des mémoires de notre
Compagnie pour l'année 1879, destinés aux
Sociétés correspondantes.

L'Académie a reçu deux circulaires mi-
nistérielles : par la première, sous la date
du 11 juillet, M. le Ministre fait connaître
qu'il veut faire dresser un état détaillé de
toutes les Sociétés savantes de France, et
demande pour chacune d'elles une *mono-*
graphie qui devra comprendre l'énuméra-
tion nette et succincte de toutes les dates, de
tous les faits, de tous les renseignements

qui constituent l'état-civil de la Compagnie, qui résument sa situation présente.

Il y a lieu, par suite, de rédiger ce travail en y joignant un exemplaire des règlements et statuts, un duplicata de toutes les pièces officielles qui ont constitué la Société ou approuvé ses modifications, une liste de toutes ses publications périodiques ou autres, les distinctions qu'elle a pu obtenir, etc.

M. Alb. MICHEL veut bien se charger de réunir tous les documents demandés, qui seront transmis en temps utile au Ministère.

La seconde circulaire, à la date du 18 juillet, a trait à la réunion future des Sociétés savantes en Congrès, à la Sorbonne, en 1882, dans laquelle seront produites et examinées, indépendamment des travaux personnels dus à l'initiative des délégués, les réponses à diverses questions et les études sur des sujets déterminés, qui ont été indiqués par les diverses commissions à la dernière réunion des Sociétés savantes, en mai 1881.

A la dépêche ministérielle est joint le programme de ces études spéciales recommandées.

Un jeune poète de 19 ans, qui signe William Sullivan, mais ne donne pas son adresse, a fait parvenir à l'Académie quatre pièces de vers inédites comprenant :

Ode à Lamartine

Le soir

Ossian au mont de Galbun

Un lever de soleil à la Villa des Fleurs à Nice.

M. le Secrétaire donne lecture de quelques-unes des pièces sus-énoncées, où se révèlent les plus heureuses dispositions, et que l'Académie accueille avec intérêt.

M. DARDIER fait un rapide compte rendu d'une tragédie sur *Servet*, en cinq actes et en vers, par un professeur allemand, Albert Hamann (1).

Un autre poète d'outre-Rhin, Max Ring, avait déjà publié, en 1848, une pièce sur le même sujet, qui n'avait pas grande valeur, car le drame reposait sur deux erreurs inacceptables : la première, que Servet était anabaptiste ; la seconde, que la femme de Calvin, Idelette de Bure, veuve d'un anabaptiste converti par le réformateur, s'intéressait à l'Espagnol à cause de ses idées dogmatiques et sociales. Or, Servet avait de l'horreur pour les idées des anabaptistes ; et Idelette était morte quatre ans et quatre mois auparavant.

L'œuvre d'Hamann est mieux réussie, par la raison que les caractères principaux se meuvent dans les données rigoureuses de l'histoire.

La scène se passe à Genève, du 13 août au 27 octobre 1553.

Le premier acte s'ouvre dans un pavillon de jardin, par un dialogue entre Servet et César, artiste peintre, que l'Espagnol a connu en Italie, en 1529. Servet vient d'entendre Calvin à Saint-Pierre, et il veut quitter la ville dans la crainte d'être re-

(1) SERVET, *Trauerspiel in fünf Aufzügen von Alb. Hamann (Postdam)*. Revidirt und mit einer Vorrede versehen von H. Tollin. Magdeburg, 1881. A. Wohlfeld. — Grand in-4^o de 97 pages, papier vélin, filet noir à chaque page.

connu ; il sait que le réformateur ne lui pardonnerait pas d'avoir publié un livre sur la *Restitution du christianisme*, qui sape par la base le dogme officiel de la Trinité. Son ami le retient pour qu'il assiste à la fête de famille, fête un peu païenne, qui va être célébrée en l'honneur de sa belle-sœur, Clotilde, sœur de Perrin, chef des Libertins. Cette Clotilde a été guérie récemment de la peste par le docteur aragonais, et elle lui a voué une reconnaissance qui est presque de l'amour. Pendant la fête, deux malheureux, accusés de propager le fléau, sont poursuivis par des gens furieux et trouvent un refuge dans le pavillon du jardin. Une effervescence populaire s'ensuit, et les gardes de l'hôtel de ville mettent en prison tous ceux qui sont pris dans la maison de César.

Au second acte, nous sommes dans la salle du tribunal, près de la prison. Le médecin étranger est reconnu, grâce à un papier trouvé dans le pourpoint d'un certain Ameaux, blessé mortellement dans la bagarre. Calvin l'affirme ; et l'Espagnol a beau demander de quel droit on le retient en prison, il va être jugé comme auteur d'un livre plein de blasphèmes.

Au troisième acte, toujours dans la salle du tribunal, le procès se poursuit. Calvin intervient, pendant que Perrin et son affidé Gruet cherchent à soulever le peuple contre le réformateur et son austère discipline. Les deux rivaux soutiennent l'un contre l'autre une discussion dogmatique très vive. Les mots amers, partis de l'une et de l'autre bouche, se croisent comme des fers acérés. Servet, pressentant une condamnation, en appelle au conseil.

Au quatrième acte, nous assistons à un

conseil général devant le portique de l'hôtel de ville. Les Libertins ou Perrinistes parlent contre Calvin et les réfugiés français, ses partisans dévoués. Les têtes s'échauffent, les épées sont tirées. Au moment où le sang va couler, Calvin apparaît, se jette entre les combattants, et déclare qu'il partira, s'il est un obstacle à l'union des citoyens. Il fait un tableau éloquent des changements qu'il a accomplis dans Genève. La masse du peuple se prononce pour lui et l'acclame, tandis que Perrin et ses adhérents s'éloignent.

Il y a deux tableaux au cinquième acte. D'abord, un cachot froid et sombre. Servet, qui sait le supplice qui lui est réservé, se résigne; mais il demande à Dieu de l'assister jusqu'au dernier moment. Ce monologue est d'un effet saisissant. Le second tableau nous ramène dans la salle du tribunal. Les juges vont prononcer la condamnation au feu. Malgré la touchante intervention de Clotilde, qui vient défendre celui qu'elle aime avec une éloquence passionnée, l'hérétique est conduit à Champel. Clotilde s'évanouit, et quand elle revient à elle, le bûcher a fait son œuvre de destruction.

Voilà le mouvement du drame. Comme historien, nous aurions bien des critiques de détail à formuler. Mais s'il est vrai qu'il faut passer bien des licences aux poètes tragiques; s'ils peuvent créer de toute pièce des personnages secondaires pour mettre mieux en relief le caractère des rôles principaux; s'ils ont la liberté de transporter certaines circonstances, certains faits d'une date à une autre, nous pouvons absoudre M. Hamann de tous ces péchés véniels. La figure de Servet, celle de Calvin, et aussi

celle de Perrin, sont bien ressemblantes; elles restent dans la bonne tradition historique : le premier, avec son mysticisme profond et exalté; le second, avec son inflexibilité dogmatique; le dernier, avec son amour excessif de l'indépendance et son habileté à provoquer des émeutes.

L'auteur du drame est mort il y a quelques mois, laissant à M. le pasteur Tollin, de Magdebourg, le théologien qui connaît le mieux son Servet, le soin de publier son œuvre poétique, fruit de longues années de travail. Aussi l'éditeur a-t-il pu dire à la fin de sa préface : « Ceci est une œuvre de piété envers Calvin, le grand réformateur français, envers Michel Servet, le grand génie espagnol, envers Albert Hamann, le ferme et vaillant professeur allemand. Que leurs cendres reposent en paix. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 41 —

Séance du 6 août 1881.

Présents : MM. le docteur PUECH, *président* ; Bigot, Gouazé, Michel, *membres résidants* ; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, énumérées dans la liste suivante :

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n° 3, juin 1881.

Revue Savoisienne, juin 1881.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, 5^e volume.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, t. XIV et XV, 1880-1881.

Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, 1878.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, n°s 247, 248, 249 et 280 de 1880.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, juin 1881.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1881.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, avril, mai et juin de 1881.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 1880.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 2^e partie, n^o 11.

Bulletin de la Société académique de Brest, 1880-1881.

Les Enfants, revue mensuelle des fêtes d'enfants, n^o 1, 31 juillet 1881.

Une communication, datée du 30 juillet, annonce la mort de M. Jacques-Emile Perès, ancien membre de l'Académie, décédé à Alais, à l'âge de 84 ans, le 29 du même mois.

L'Académie consigne dans son procès-verbal de ce jour les regrets que lui cause la perte d'un correspondant actif, auteur d'estimables travaux de philosophie et d'économie politique.

Rien n'étant à l'ordre du jour, l'Académie entre en vacances et s'ajourne au premier samedi de novembre.

Séance du 5 novembre 1881.

Présents : MM. le docteur PUECH, *président* ; J. Salles, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Michel, Delépine, Sabatier, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Bondurand, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la période des vacances, dont suit la liste :

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 66^e volume, nos 3 et 4, 1878-1879, 67^e volume, nos 1 et 2, 1879-1880.

Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XIX.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 1880, t. V, 5^e série.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. V, 1880-1881.

Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1880 : 4 fascicules.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8^e série, t. III, 1^{er} semestre 1881.

Annales de l'Académie de la Rochelle, section des sciences naturelles, 1880, n° 17.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 1879 et 1880.

Annales de l'Académie de Mâcon, 2^e série, t. III, 1881.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1881, avec supplément.

Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, t. III, 7^e livraison.

Mémoires de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts d'Amiens, 1880, 3^e série, t. VII.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 1880-1881.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, juillet et août 1881.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, nos 4, 5 et 6.

Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, 3^e série, t. X.

Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen, 1881, 1^{er} semestre.

Bulletin de la Société industrielle de Flers, 6^e année, nos 3 et 4, 1880.

Bulletin de la Diana, t. II, mai-août, 1881.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1881, n° 2.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1881, nos 4 et 5.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, n^{os} 7 et 8.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, 1^{er} trimestre 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2^e série, t. XX.

Bulletin de la Société Hispano-Portugaise de Toulouse, t. II, 1881, n^o 1.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1881, octobre.

Bulletin de la Société historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 4, juillet 1881.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 1881, n^{os} 3, 4, 5 et 6.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e trimestre 1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, 1881, juin, juillet et août.

Bulletin de la Société de Borda à Dax, Dax, 1881, 3^e trimestre.

Revue épigraphique du Midi de la France, de M. Allmer, n^o 15, août-septembre 1881.

Revue des travaux scientifiques, publiée par le gouvernement, 1881, août, septembre et octobre.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes, 2^e trimestre 1881.

Revue savoisiennne, juillet, août et septembre 1881.

Revue des Langues romanes, 4 liv., juin, juillet, août et septembre 1881.

A Mémorial of Joseph Henry, Washington
1880, avec portrait.

HOMMAGES

Du rôle des associations littéraires et scientifiques, discours de réception de M. Eugène Tavernier à l'Académie d'Aix, et réponse de M. de Berluc-Pérussis, 1879.

Le roi Giannino, par M. Eugène Tavernier, conseiller à la cour d'Aix, *étude historique*.

M. le Secrétaire informe l'Académie que son trésorier a reçu de la Mairie de Nîmes le remboursement du prix des médailles délivrées dans la séance publique du 28 mai, en témoignage de gratitude aux personnes qui avaient fait don d'objets ou de fragments antiques au Musée archéologique de la ville.

M. l'intendant Robert, honorablement connu par ses travaux archéologiques, a demandé à acquérir deux volumes de nos mémoires, qui lui ont été délivrés au prix d'usage.

M. Gaston Manoël, étudiant en médecine à Toulon, a demandé à connaître les résultats du concours de poésie de 1881, auquel il avait pris part.

M. le Secrétaire donnera satisfaction à ce désir.

L'Académie apprend avec satisfaction l'élévation d'un de ses membres, M. Léon Penchinat, aux hautes fonctions de premier Président de la Cour d'appel de Montpellier.

M. LIOTARD appelle l'attention de l'Académie sur un volume manuscrit, qui s'est rencontré sous la main de M. François Germer-Durand, notre confrère, en classant les livres et papiers de son père, et qu'il s'est empressé de réintégrer dans nos archives.

Ce volume contient les procès-verbaux, trop succincts, des séances tenues par l'Académie de Nîmes, de 1752 à 1768, soit au domicile de quelques-uns de ses membres, soit à l'Evêché; il débute et il finit par la liste des membres de la Compagnie aux deux limites de la période sus-mentionnée.

M. Liotard relève les faits les plus intéressants énoncés dans ce volume, et notamment: l'entrée de François Séguier dans la Compagnie, d'abord à titre de correspondant, et ensuite de membre titulaire; (les derniers procès-verbaux sont même écrits de sa main, en qualité de secrétaire); les discours de réception qui étaient autrefois en usage, les harangues aux personnages officiels représentant le gouvernement et de passage dans la contrée, etc.

Dans la séance du 3 novembre 1758, Séguier communique son interprétation de l'inscription qui était sculptée au fronton monumental, exhumé récemment des ruines du Temple de Diane, et reconstitué par les soins de MM. Aurès et Germer-Durand dans le cloître du Musée archéologique.

A cette occasion, M. Albin Michel expose que M. Aurès, désireux de donner une base solide aux investigations auxquelles se livrent avec plus d'ardeur que jamais les archéologues modernes, pour trouver la solution de la question encore pendante, à savoir: la restitution exacte et complète de

cette grande inscription, qui contient la dédicace d'un édifice d'une énorme dimension et d'une grande importance, M. Aurès se propose de résumer dans un travail général toutes les interprétations qu'ont données à cet égard Séguier, Aug. Pelet, J. Teissier, auxquelles viennent s'adjoindre les recherches de MM. Desjardins, Renan, Allmer, parmi les modernes.— L'étude de M. Aurès serait basée nécessairement sur les données de la métrologie, qu'il a si heureusement appliquées à d'autres travaux analogues; il demande l'autorisation de faire procéder, aux frais de l'Académie, à des tirages lithographiques qu'il mettra à la disposition de tous les explorateurs.

L'Académie adhère avec empressement au désir exprimé au nom de M. Aurès.

L'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers fait connaître qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de substituer la désignation ci-dessus à celle de *Société académique de Maine-et-Loire*. — Ainsi se trouve reconstituée, sous sa primitive dénomination, l'ancienne Académie d'Angers, fondée en 1685, et qui avait été, comme toutes les Sociétés savantes, supprimée par décret de la Convention du 8 août 1793.

L'Académie de Reims fait distribuer le programme des Concours ouverts pour les années 1882 et 1883, où elle offre :

Pour 1882 :

1 médaille d'or de 300 fr. pour une histoire du Collège des Bons-Enfants.

1 médaille d'or de 300 fr. pour une his-

toire de l'organisation militaire de Reims jusqu'en 1879.

1 médaille d'or de 500 fr. pour une histoire du Chapitre N.-D. de Reims.

1 médaille d'or de 300 fr. pour la statistique géologique, agronomique et minéralogique d'un canton de la Marne ou des Ardennes.

1 médaille d'or de 300 fr. pour une étude sur les Octrois.

PRIX CLICQUOT.

1 médaille d'or de 200 fr. pour une pièce de poésie de 50 à 150 vers.

1 médaille d'or de 100 fr. pour une fable ou conte de 30 à 80 vers.

Pour 1883 :

1 médaille d'or de 300 fr. pour une étude sur la vie et les œuvres de M. Boucher de Perthes.

1 médaille d'or de 300 fr. sur la faculté de disposer de ses biens à titre gratuit.

M. le Secrétaire termine la séance en soumettant aux lumières de ses confrères l'interprétation de quelques termes obscurs ou surannés extraits d'un recueil de poésies de xvi^e siècle, récemment réimprimé : *Les Poésies du capitaine Pavillon, sieur de Lasphrise*.

A défaut d'explications satisfaisantes, il se propose de recourir à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, pour obtenir des éclaircissements.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 19 novembre 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, J. Salles, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Doze, A. Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Bondurand, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, conformément à la liste suivante :

Revue des travaux scientifiques, novembre 1881.

Revue des Sociétés savantes des départements, 7^e série, t. IV.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 3^e série, t. VI.

Bulletin de la dite Académie, 2^e partie, nos 6, 7, 8, 9 et 10.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, t. II, 1^{er} semestre 1881.

Romania, t. X, juillet 1881, n^o 39.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, septembre et octobre 1881.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, septembre et octobre 1881.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1881, n° 7.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, n° 252, février 1881.

Revue des Langues romanes, octobre 1881.

Les Voix de la Patrie, 4^e année, n° 68, octobre 1881.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3^e série, t. VI, n° 1.

Bulletin astronomique et météorologique de l'Observatoire impérial de Rio-de-Janeiro, nos 1 et 2.

Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, statuts.

Journal des Savants, livraison d'août 1881.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage, les ouvrages suivants :

Quelques noms Gaulois, par M. Charles Robert, de l'Institut.

Note sur le monument de Lanuéjols (Lozère), par M. Fr. Germer-Durand, associé correspondant.

A l'occasion de la réception du dernier numéro du *Journal des Savants*, M. MICHEL, archiviste, provoque une modification dans le roulement qui fait passer ce recueil suc-

cessivement aux mains de divers membres de l'Académie, et recommande à chacun d'eux d'en hâter la transmission à leurs confrères, afin d'assurer la prompte rentrée des livraisons dans la bibliothèque de l'Académie.

M. MICHEL relève, dans la dernière livraison de la *Revue des Sociétés savantes des départements*, le compte-rendu de la Société de Constantine, et dans cette œuvre générale la publication par M. Poulle d'un remarquable travail sur les inscriptions de la Numidie et de la Mauritanie sétifiennne.

Le rapporteur des travaux de cette Société fait remarquer que, en 1861, on avait recueilli 55 épitaphes de centenaires dans la seule Numidie, parmi lesquelles il en était 3 qui accusaient des chiffres de 120, 131 et 132 ans ; il serait disposé à tirer de ces cas de longévité des conclusions favorables au climat de l'ancienne Numidie.

M. le docteur Carcassonne, sans infirmer ces conclusions pour le passé, signale des faits contraires qui établissent que, de nos jours, la situation sanitaire de ces contrées a bien changé, sous l'influence de causes diverses, et pense qu'il n'y a pas à s'arrêter aux conclusions trop absolues du compte-rendu sus-énoncé.

N'est-ce pas par modestie que M. Michel a passé sous silence le compte rendu de son propre travail sur les *Tombeaux chrétiens de la ville de Nimes*, dont M. Liotard a donné lecture en son nom à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1880.

Il est dit, entre autres appréciations de

l'œuvre de notre confrère, que l'extrait lu à la Sorbonne a visiblement captivé l'auditoire, et, en résumé, que cette lecture doit être comptée parmi les plus intéressantes de la session de 1880. (Voir pages 69-71 du compte-rendu).

M. Alph. DUMAS, en déposant le volume offert par M. Dassori, de Gènes, dont il a pris connaissance, estime qu'il n'y a pas lieu de présenter un rapport à ce sujet, le travail de M. Dassori n'étant qu'une traduction en italien de l'ouvrage bien connu de notre compatriote M. Figuière : *La Vie et la Mort*.

M. l'abbé FERRY dépose un ouvrage considérable, dont notre correspondant, M. Germain, de Montpellier, fait hommage à l'Académie — c'est la traduction des catalogues *Episcoporum Magalonensium* — dont M. l'abbé Ferry se propose de faire lui-même un compte rendu à l'Académie.

M. le Secrétaire offre également à l'Académie, de la part de M. l'abbé Fabre, curé de Champigny, un de nos associés correspondants, trois feuilles imprimées qui comprennent un extrait d'un ouvrage en cours de publication, et qui aura pour titre : *La Jeunesse de Fléchier*.

M. Falgairolle, de Vauvert, adresse à l'Académie une lettre de remerciements à l'occasion de son affiliation à notre Compagnie, au titre de membre non résidant.

M. Bolze lit une étude sur le livre récent de M. Boissier : *Promenades archéologi-*

ques : *Rome et Pompeï* ; il s'exprime ainsi :
« Le champ des études historiques s'est beaucoup agrandi de nos jours. Il ne s'agit plus seulement de raconter ou de décrire les grands faits de la vie extérieure d'un peuple ou d'une époque, les batailles, les conquêtes, la succession des chefs, des dynasties, les formes de gouvernement ; on demande à l'histoire bien d'autres recherches. Les sciences, les arts, la littérature, la religion, tout ce qui constitue l'état moral ou intellectuel d'un peuple, tous les éléments qui forment une civilisation, l'ensemble et les détails, les classes et les individus, l'historien doit tout connaître de l'époque qu'il a choisie. Aussi il épuise tous les moyens d'information, les monuments, les palais, les plus humbles demeures, les tombeaux, surtout les inscriptions. C'est à ce prix que l'histoire est une résurrection, comme l'appelle Michelet.

» Le volume que M. Boissier vient de publier sous ce titre : *Promenades archéologiques, Rome et Pompeï*, est un fragment de la grande enquête qu'il poursuit sur la civilisation romaine de la fin de la république et des premiers siècles de l'empire. *L'opposition sous les Césars, Cicéron et ses amis, la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, nous ont déjà donné la vie publique, la vie privée, la religion de cette grande époque. Les *Promenades archéologiques* complètent les renseignements en nous faisant connaître le théâtre où s'est déroulé le grand drame de l'humanité, à cette époque unique de la transition de l'antiquité païenne aux âges chrétiens. Aussi, de tous les chapitres composant le volume, celui

qui est consacré aux catacombes nous a paru le plus attachant. Ni la sûreté de l'érudition, ni l'exactitude des descriptions, ni les détails piquants ne manquent aux autres : Le *Forum*, le *Palatin*, la *Villa d'Hadrien*, *Ostie et Pompeï*, sont assurément une lecture pleine de charme et d'intérêt. Mais les catacombes nous touchent de bien plus près : ces tombeaux contiennent les origines du christianisme à Rome ; c'est là qu'a commencé pour l'Occident une nouvelle ère morale et religieuse. « C'est le » débris le plus vénérable, dit M. Boissier, » le témoin le plus authentique des premiers » siècles du christianisme, et il n'y a pas » de monument à Rome qui nous remette » mieux en présence de ces temps primitifs, » que nous connaissons si mal, et que nous » souhaitons tant connaître... »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

= 117 =

Séance du 3 décembre 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Doze, A. Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Bondurand, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie dans le cours de la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, 4^e série, t. III, 1879-1880.

Revue des Langues romanes, novembre 1881.

Bulletin de la Diana, n^o 10. Février-mars 1881. Supplément.

Bulletin de la Diana, août-novembre 1881, t. II, n^o 2.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1881, t. XXXV.

Bulletin des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville, 1877-1878-1879-1880.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 5^e série, t. III, 1880.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 119^e livraison, 1881.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1881, n^o 3.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, t. XV, 1881. N^{os} 2 et 3.

L'Investigateur, journal de la Société des Etudes historiques. Ancien Institut historique, 47^e année, mai-juin 1881.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n^{os} 40 et 41.

Conférence sur les applications de l'électricité à l'agriculture, par M. Barral.

Les Voix de la patrie, 4^e année, n^o 69.

Revue Savoistienne, 31 octobre 1881.

Le Monde inconnu, journal des nouveaux voyages.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 5, août, septembre et octobre 1881.

L'Académie a reçu également, à titre d'hommage :

De M. Rigaud, premier président de la Cour d'appel d'Aix, une traduction en vers français du poème provençal de Mistral : *Mireio* ;

De M. l'abbé Suchet, de Besançon, associé correspondant, une brochure intitulée : *Les Frères des Ecoles chrétiennes, à Besançon* ;

M. le directeur du Musée *Guimet*, de Lyon, annonce l'envoi de dix fascicules : *Revue de l'Histoire des Religions*.

La parole est à M. le pasteur Dardier, qui donne lecture d'une étude historique sur le séjour à Nîmes du pasteur Diodati, de Genève, dont suit un extrait :

« M. DARDIER fait connaître les divers incidents de l'appel et du séjour à Nîmes, en 1614, du célèbre pasteur et professeur genevois Jean Diodati. Il a trouvé les éléments de son travail dans les vieux registres du Consistoire et dans les portefeuilles historiques de la Bibliothèque publique de Genève.

» Le ministère de cet éminent théologien fut réclamé dans de graves circonstances. La ville, alors presque toute protestante, était, comme l'église réformée et le Consistoire, dans le plus complet désarroi, par suite de la défection de quelques-uns de ses pasteurs.

» Jérémie Ferrier, le plus distingué d'entre eux, s'était prononcé pour le parti favorable à la cour, dans l'assemblée politique des Réformés de France, tenue à Saumur du 27 mai au 12 septembre 1611, contre Sully et son gendre, Henri de Rohan, qui soutenaient la cause protestante d'un cœur incorruptible et avec une fermeté inébranlable; il demanda qu'on enlevât à ses coreligionnaires les libertés, assez restreintes pourtant, que l'édit de Nantes leur avait octroyées; il prétendit qu'il fallait se contenter de l'édit, non tel qu'il avait été expédié, mais tel qu'il avait été enregistré par les parlements, c'est-à-dire considérablement amoindri.

« Une thèse semblable surprit beaucoup dans la bouche d'un homme qui avait été jusqu'alors le champion le plus ardent du protestantisme, dans sa lutte contre le P. Cotton et les Jésuites. Mais les réformés de Nîmes ne s'arrêtèrent pas à l'idée d'une trahison : le bandeau était trop solidement rivé sur leurs yeux à l'égard de leur bien-aimé ministre.

» Le premier signe de méfiance vint du colloque cévenol de Florac, au commencement de mai 1612. Ferrier fut soupçonné d'avoir « reçu des dons, pensions ou gratifications de la reine régente, pour agir contre sa conscience au préjudice des églises. » Au synode national de Privas (23 mai - 4 juillet 1612), ces mauvais bruits prirent plus de consistance ; et, « afin d'obvier à tous les ombrages, noises et soupçons, on lui défendit de se trouver dans les assemblées politiques et générales, durant l'espace de six ans », et en outre on le suspendit du ministère jusqu'à la réunion du prochain synode.

Le consistoire, encore aveuglé, lui donna cependant, dans sa séance du 31 juillet 1612, « attestation tant de sa doctrine que de sa vie, mœurs et conversation, et de la fidélité qu'il avait apportée en l'exercice de sa charge durant tout le temps qu'il l'avait exercée en cette église. » Deux de ses membres, les sieurs d'Agulhonet et Vestric Favier, furent députés à Privas pour parler en faveur de leur ministre soupçonné. Les deux collègues de Ferrier, Mardochée Suffren et Pineton de Chambrun, se permirent même de se joindre à la députation, sans en avoir été chargés par le consistoire, et en outre,

ils « colportèrent plusieurs mémoires remplis de calomnies et d'injures » contre le synode. Ils furent « fortement censurés » par ce synode. Chambrun reconnut sa faute et se soumit. Mais Suffren persista à repousser l'autorité de cette assemblée, et fut déposé par le colloque de Lyon, tenu à Oullins au mois d'août 1612.

» L'aveuglement des fidèles de Nîmes cessa enfin au commencement de 1613. La « désertion du ministère et l'apostasie » de Ferrier furent alors connues de tous ; et cinq mois avant qu'il ne fût excommunié, les trois corps réunis, c'est à-dire le corps des magistrats, celui des consuls et celui du consistoire déclarèrent, dans une assemblée tenue le 23 février 1613, « qu'il n'est nullement nécessaire pour le bien de cette église que les sieurs Ferrier et Suffren y soient rétablis, mais au contraire qu'ils en doivent être rejetés, attendu le scandale qu'ils ont donné par le passé. »

» Dans ces tristes conjonctures, la ville de Nîmes chercha une personnalité marquante, un personnage éminent qui, par son caractère, sa foi, la notoriété de son nom, pût relever et consoler l'église, et aussi prendre la direction de l'Académie. Elle porta son choix sur le pasteur et professeur J. Diodati, qui, depuis la mort de Théodore de Bèze, était de beaucoup le plus en vue de tous les ministres de Genève.

» Il était né dans cette ville, le 3 juin 1576, de parents réfugiés de Lucques, en Italie. Son père, Charles Diodati, avait eu, lors de sa naissance, une bonne fortune bien rare même parmi les princes : il avait été baptisé par un pape (Paul III), et présenté au baptême par un empereur (Charles-Quint) dans l'automne de 1541.

» Jean Diodati jouissait à Genève et au dehors d'une grande considération. En 1603, il avait publié une nouvelle traduction de la Bible en italien : on la réimprime encore aujourd'hui au-delà des Alpes. En 1607, il avait fait paraître des *Annotations* de la Bible, et en 1608, une traduction des Psau-
mes en vers italiens.

» Un membre du consistoire, le sieur de Saint-Césaire, est envoyé à Genève au commencement de novembre 1612, pour que ce pasteur de mérite soit donné, sinon pour toujours, au moins pour quelque temps, à l'église de Nîmes. Mais il échoue dans sa mission : Diodati est nécessaire à l'Académie de Genève ; son père, vieillard de soixante-treize ans et « fort valétudinaire », ne peut se passer de la présence et des soins de son fils.

» Le consistoire insiste : un de ses anciens, le sieur de Chalas, va à Genève en mars 1613, porteur d'une lettre officielle, avec mission d'amener le célèbre pasteur genevois, car l'église de Nîmes « est en une nécessité si pressante après ces secousses que Satan vient de lui donner par ses pasteurs mesmes, qu'il est impossible qu'elle vienne à soi et se rétablisse en sa première vigueur sans ce remède puissant. » « Tous les ordres de cette ville, ajoute la lettre consistoriale, soupirent après un tel bien, et le peuple attend de jour à autre ». etc.

» Genève résiste encore ; deux raisons nouvelles empêchent pour le moment le départ de Diodati : l'église italienne dont il est le pasteur s'y oppose, et lui-même redoute les chaleurs de l'été dans le Midi.

» Après l'excommunication de Ferrier (14

juillet 1613), nouvelles instances. Le 22 août, le capitaine Jacques Rolland, ancien du consistoire, est envoyé à Genève, avec le mandat d'aller chercher l'éminent théologien, dont la présence à Nîmes est plus indispensable que jamais. On s'occupe même de lui préparer un logement.

» Mais alors surgit une difficulté nouvelle, et plus sérieuse que les autres : ce sont les émeutes successives qui éclatent dans notre ville, surtout dans la nuit du 11 au 12 septembre 1613. Le siège présidial est transféré à Beaucaire, et un procès en règle commence contre notre cité.

» Dès que le calme fut rétabli dans les esprits et dans la rue, par suite de l'amnistie générale, gracieusement accordée par la reine régente, Genève ne met plus d'opposition au départ de Diodati. Les trois corps réunis des magistrats, des consuls et du consistoire envoient donc un messenger exprès dans la cité de Calvin avec une lettre qui est un modèle d'habile et instante supplication (4 avril 1614).

» Les pasteurs et professeurs de l'église et école de Genève cédèrent enfin : « Nous vous protestons sincèrement, écrivent-ils, qu'à cette fois nous nous dépouillons pour vous revêtir. »

» Diodati arriva vers le milieu du mois de mai. Il n'arriva pas seul : il avait avec lui un de ses fils et son bien-aimé père, le filleul de Charles-Quint, dont il ne pouvait se séparer. On les logea dans la maison de sire Baudan-Vestric.

» Il avait été prêté pour « six mois tant seulement » ; mais il ne put rester le temps convenu ; les chaleurs excessives de l'été l'incommodèrent, et il dut repartir pour Ge-

nève le lundi 18 août 1614. Il fut prié de recevoir 240 livres « pour remboursement de la dépense et autres frais qu'il avait faits et fera tant en venant qu'en s'en allant. » Mais il ne voulut prendre que 150 livres. Et pour « la dépense faite par lui, son fils et son père pour trois mois, en la maison de M. de Vestric, » il fut donné à celui-ci 60 écus, soit 180 livres, « pour son paiement de ladite dépense et logement. »

» Jean Diodati, après son séjour à Nîmes, ne fit que grandir en réputation dans le monde protestant. Il fut délégué, en 1618, avec son collègue Théodore Tronchin, au fameux synode de Dordrecht, assemblé pour juger et condamner l'arminianisme, qui était un adoucissement au terrible dogme de la prédestination absolue, et il parla et vota constamment dans le sens du plus rigoureux calvinisme. Quand Maurice de Nassau eut fait sanctionner par ce synode toutes les mesures favorables à son ambition, et qu'il eut souillé sa mémoire en faisant monter Barneveldt sur l'échafaud, on cite de notre impitoyable théologien ce cruel calembourg, que la tête du grand patriote avait été emportée par *les canons* de Dordrecht.

» Curieuse particularité : la grande salle où s'assembla le synode n'existe plus ; la maison dont cette pièce dépendait a été démolie, et sur l'emplacement qu'elle occupait s'élève aujourd'hui une prison. La destination n'a donc pas beaucoup changé : ce synode n'a-t-il pas été l'asservissement des consciences, la privation de la liberté protestante ?

» Le grand théologien genevois a laissé, heureusement, des œuvres plus dignes d'estime que celle à laquelle il a coopéré à

Dordrecht. Parmi les livres nombreux qui sortirent de sa plume féconde, nous devons mentionner sa traduction en français de *l'Histoire du Concile de Trente*, que Pietro Soave Polano (pseudonyme de Paolo Sarpi Veneto) fit paraître en langue italienne, à Londres, en 1620.

Il mourut à Genève le 3 octobre 1649, à l'âge de 73 ans. Son père était mort le 3 mars 1625, à l'âge de 83 ans et demi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 128 —

— 128 —

Bulletin de la Société protectrice des arts
Bulletin de la Société protectrice des arts
Bulletin de la Société protectrice des arts
Bulletin de la Société protectrice des arts

Séance du 17 décembre 1881.

Présents : MM. le docteur Puech, *président* ; Dumas, J. Salles, Brun, Verdier, Bolze, Meynard-Auquier, Albin Michel, Delépine, abbé Ferry, de Monvaillant, Dardier, *membres résidants* ; Bondurand, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le premier président Gouazé fait savoir qu'une indisposition l'a empêché d'assister, ce matin, aux obsèques de notre confrère M. Sabatier, et ne lui permettra pas non plus d'assister à la séance de ce jour.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, conformément au détail ci-après :

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1879-1880.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, 3^e série, t. I^{er}, 1880.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

1880, t. XII, 1^{er} bulletin.
Demandés { 1873, 2^e bulletin.
1875, 1^{er} bulletin.
1877, 2^e bulletin.

Cet envoi complète notre collection.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), 3^e trimestre 1881.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, novembre 1881.

Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, t. XV, 1^{re} partie.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. XIX, 1880.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1880, n° 11.

Bulletin de la Société philomathique de Paris, 7^e série, t. IV, 1879-1880.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXII, 1881, septembre et octobre.

Journal du magnétisme, n° 14.

L'Investigateur, 47^e année, juillet et août 1881.

Le Monde inconnu, nos 10 et 11.

M. le Président, après avoir rappelé le triste événement qui nous a prématurément enlevé notre collègue, M. Ernest Sabatier, communique les dispositions intéressant l'Académie, qui sont contenues dans son testament olographe, déposé aux minutes de M^e Gril, notaire à Nîmes, en date du 1^{er} juin 1881, et qui sont ainsi conçues :

« Je lègue à l'Académie de Nîmes ce qui
» me revient de la succession de ma cou-
» sine, M^{me} Huguet, ou la somme équiva-
» lente, dont les revenus seront employés à
» payer la pension d'un ou de plusieurs
» enfants pauvres au Lycée de Nîmes ou
» dans une école de l'Etat. »

Le notaire évalue de 50 à 55,000 fr. la

somme ainsi léguée ; mais elle est grevée d'un usufruit, à l'extinction duquel seulement l'Académie pourra être envoyée en possession.

L'Académie exprime sa gratitude au sujet des intentions philanthropiques que le testateur l'a chargée de réaliser, et auxquelles elle se fera un devoir de se conformer, quand le moment sera arrivé ; et elle s'associe aux regrets témoignés par M. le Président de la perte d'un de nos travailleurs les plus dévoués.

M. l'abbé FERRY donne lecture de la première partie de son compte rendu de l'œuvre considérable de M. Edouard Fleury : *Les Origines théâtrales de la province de Reims.*

M. Ch. LIOTARD continue ses communications sur le culte de la musique et les manifestations de l'art lyrique et dramatique à Nîmes, en faisant une revue des principaux ouvrages représentés sur notre scène, des artistes remarquables qui ont laissé les meilleurs souvenirs, des artistes de la capitale qui s'y sont produits, pendant les cinquante dernières années, et termine par quelques observations sur les mesures adoptées ou restant à accomplir pour améliorer les conditions d'exploitation des théâtres de province.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 151 —

Séance du 31 décembre 1881.

Présents : MM. le docteur PUECH, *président* ; J. Salles, Brun, Lenthéric, Verdier, Bolze, Carcassonne, Doze, Alb. Michel, abbé Ferry, *membres résidants* ; Bondurand, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie depuis la dernière séance, telles qu'elles sont indiquées dans la liste suivante :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. III, 2^e partie, 1869 et fin de 1870.

Smithsonian miscellaneous collections, t. XVIII et XX.

Smithsonian-Contributions to Knowledge, vol. XXIII.

Revue de l'histoire des Religions. — *Annales du Musée Guimet*, n^{os} 1 à 10.

Cartulaires de l'Eglise de Therouane, publiés par la *Société des Antiquaires de la Morinie*.

*Mémoires de la Société académique de
Maine-et-Loire*, t. XXXVI.

*Mémoires de la Société des Antiquaires
du Centre*, 1881, XIX^e volume.

*Mémoires de la Société d'émulation de
Cambrai*, t. XXXVII^e.

Revue des travaux scientifiques, décem-
bre 1881.

*Société d'agriculture, sciences et arts de
l'arrondissement de Valenciennes*, 3^e trimes-
tre 1881.

*Bulletin de la Société protectrice des ani-
maux*, décembre 1880.

*Bulletin de la Société d'étude des scien-
ces naturelles de Nîmes*, juillet 1881.

*Société des sciences et arts agricoles et
horticoles du Havre*, 3^e trimestre 1880.

*Bulletin de la Société d'agriculture, scien-
ces et arts de Fcligny*, n^{os} 6, 7 et 8, 1881.

*Bulletin de la Société d'agriculture de
l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, tom.
XVII, n^{os} 11 et 12.

*Bulletin de la Société d'agriculture, scien-
ces et arts de la Sarthe*, t. XX de la 2^e série,
1881-1882, 2^e fascicule.

Atti della R. Accademia dei Lincei, dé-
cembre 1881.

L'Investigateur, 47^e année, septembre et
octobre 1881.

Journal du Magnétisme, n^o 14, décembre
1881.

Le Monde inconnu, n^o 12.

L'Académie a reçu également à titre d'hommage une œuvre de poésie, qui est la traduction par l'abbé Spera d'une pièce patoise, *Moun Oustalet*, déjà transmise par notre confrère, M. de Berluc-Pérussis, de l'Académie d'Aix.

A l'occasion du dernier procès-verbal et des regrets qu'il formule au sujet de la perte de notre confrère Sabatier, M le docteur CARCASSONNE, rappelant les dispositions bienveillantes contenues au testament du défunt, exprime la pensée qu'il conviendrait de consigner dans un document officiel, dont il ne détermine pas la forme, les actes généreux résultant des dernières volontés de nos confrères MM. Maumenet et Sabatier, qui ont bien voulu associer l'Académie à leurs intentions charitables.

Cette proposition est accueillie par l'assentiment unanime de la Compagnie, qui décide qu'une commission spéciale sera chargée de rechercher et de proposer la forme dans laquelle devra être réalisé le vœu dont M. Carcassonne a pris l'initiative.

Sont nommés membres de la dite Commission avec le bureau, MM. Carcassonne, Révoil et Lenthéric.

L'imprimeur de l'Académie ayant fait une première livraison du volume des Mémoires pour l'année 1880, un exemplaire du dit volume est distribué à tous les membres présents.

La correspondance comprend :

1^o Une lettre de M. l'abbé Fabre, associé correspondant, qui accompagne l'envoi de deux volumes, contenant une étude considérable sur Fléchier, dont nous avons déjà reçu par anticipation un chapitre.

Cet ouvrage est remis à M. l'abbé Ferry, qui veut bien se charger d'en rendre compte.

2^o Une lettre de M. Ch. Sagnier, qui fait connaître que ses fréquentes absences de Nîmes ne lui permettraient pas d'entretenir avec l'Académie des relations directes comme membre résidant ; il prie, par conséquent, l'Académie d'aviser. — L'Académie décide, par suite de cette communication, que M. Sagnier sera transféré dans la classe des membres non-résidants.

3^o Une lettre de M. Coulondres qui donne, sans l'accompagner d'aucun motif, sa démission de membre non-résidant de l'Académie.

La vacance formée par la renonciation de M. Coulondres, sera comblée par l'adjonction qui vient d'être votée de M. Sagnier dans la même catégorie.

L'Académie décide, en outre, que M. Bondurand, qui vient de prendre récemment résidence fixe à Nîmes, à raison de sa nomination aux fonctions d'archiviste du département, prendra rang désormais dans la classe des membres ordinaires résidants, où il remplacera M. Sabatier, décédé.

Par suite de la translation de M. Penchinat de Nîmes à Montpellier, en qualité de premier président de la Cour d'appel de cette dernière ville, l'Académie décide,

comme elle l'a fait à l'égard de MM. Deloche, Roussellier et Michel (Louis), que M. Penchinat prendra rang, à dater du 1^{er} janvier 1882, parmi les membres non-résidants.

Les dispositions adoptées ci-dessus ont pour conséquence de laisser quatre sièges vacants dans la classe des membres ordinaires résidants.

Il est décidé que l'Académie recevra, à dater de ce jour, les demandes et propositions pour pourvoir aux dites vacances.

La parole est donnée à M. MICHEL pour fournir quelques explications sur un fragment de marbre avec inscription grecque, appartenant à la mairie de Saint-Gilles :

« Dans une course faite dernièrement à Saint-Gilles (sur Rhône), j'ai remarqué, dit-il, dans une des salles de la mairie, un fragment de marbre qu'il m'a paru intéressant de vous communiquer, car il porte une inscription grecque dont personne, sur les lieux, n'a pu me donner l'explication.

» Quand j'ai demandé quelle était la provenance de cette pierre curieuse, on m'a répondu qu'on croyait qu'elle avait été trouvée dans les fouilles faites à l'église de Saint-Gilles, à l'époque de la restauration de la crypte. C'est tout ce que j'ai pu apprendre.

» Ce petit bloc de marbre blanc, que je fais passer sous vos yeux, mesure 17 centimètres de long sur 6 de haut ; il faisait évidemment partie du piédestal d'une statue ou de tout autre sujet sculpté, car, sur la face supérieure, on remarque les traces de

cinq doigts, terminés par des ongles pointus comme ceux de la griffe d'un lion. Les caractères grecs gravés sur la bande de 6 centimètres sont assez détériorés et ne forment certainement que le commencement de l'inscription, qu'il est par conséquent impossible de restituer, puisqu'il n'y a guère que trois mots à peu près complets; il est certain qu'il y avait une troisième ligne, dont on aperçoit une lettre complète et un fragment d'une autre.

Voici ce qu'on peut lire sur ce petit bloc :

ΔΑΜΑΣ ΗΡΩΔΟΥ
ΒΥΤΕΡΟΣ ΧΟ..ΓΗ
.....Σ

Le mot ΔΑΜΑΣ est un nom propre grec connu soit séparément, soit par des exemples dans lesquels il entre comme composé : Αποδασ — Πολυδασ — Ιπποδασ... ΗΡΩΔΟΥ est le génitif d'un nom d'homme, Hérode. Damas, fils d'Hérode....

ΒΥΤΕΡΟΣ est la fin du mot ΗΡΕΣΒΥΤΕΡΟΣ, dont les quatre premières lettres ont été emportées par la cassure de la pierre. Il peut avoir le sens latin *natu major, senior*, le plus âgé, ou le plus respectable, et par extension, dans le langage ecclésiastique, *prêtre*. Or, vu l'endroit où se trouvait ce monument, cette dernière explication paraît la plus vraisemblable.

Quant au mot suivant, j'avoue mon embarras en présence de l'état de l'inscription, et l'on peut supposer tous les mots commen-

çant par la syllabe xo..... Cependant, il y a des présomptions pour que ce mot soit *Xορηγία*, qui a rapport à l'organisation du chant sacré!...

La séance est terminée par une lecture de M. Eug. Brun, composition poétique qui présente le tableau de la vie dissolue de la haute société romaine aux bains de Baïa.

Rendez-vous est pris pour demain 1^{er} janvier 1882, pour les visites officielles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.